

**Assemblée générale**

Distr. générale
6 octobre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 136 de l'ordre du jour

**Projet de budget-programme pour l'exercice
biennal 2018-2019****Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques
spéciales, aux missions de bons offices et aux autres
initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale
ou le Conseil de sécurité****Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq****Rapport du Secrétaire général*****Résumé*

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses relatives à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, dont le montant net s'élève à 111 041 200 dollars (montant brut : 120 144 600 dollars).

* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 novembre 2017).

** Les rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité sont présentés dans le délai fixé par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/272 A](#).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
II. Mandat de la Mission et résultats escomptés	8
III. Ressources nécessaires	19
A. Montant total des ressources nécessaires	19
B. Effectifs nécessaires	20
IV. Analyse des ressources nécessaires	48
A. Contingents	49
B. Personnel civil	50
C. Dépenses opérationnelles	51
V. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré du siège à Bagdad	57
VI. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	58
Annexe	
Organigrammes pour 2018	62

I. Vue d'ensemble de la Mission

Historique, mandat et objectif

1. Dans sa résolution [1483 \(2003\)](#), le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de désigner un représentant spécial pour l'Iraq en vue d'aider ce pays à mener à bien la transition politique et à faire face aux besoins humanitaires et à ceux concernant la reconstruction et le développement. Ultérieurement, par sa résolution [1500 \(2003\)](#), il a établi la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et lui a donné pour mandat d'aider le Représentant spécial à s'acquitter de son mandat. Il a élargi le mandat de la Mission dans ses résolutions [1770 \(2007\)](#) et [2107 \(2013\)](#) et l'a renouvelé dans ses résolutions [1830 \(2008\)](#), [1883 \(2009\)](#), [1936 \(2010\)](#), [2001 \(2011\)](#), [2061 \(2012\)](#), [2110 \(2013\)](#), [2169 \(2014\)](#), [2233 \(2015\)](#) et [2299 \(2016\)](#). En juillet 2017, il a adopté la résolution [2367 \(2017\)](#), dans laquelle il a prorogé le mandat de la MANUI jusqu'au 31 juillet 2018.

2. À la demande du Gouvernement iraquien, le mandat de la MANUI recouvre actuellement plusieurs domaines essentiels, et consiste notamment à conseiller et à aider le Gouvernement et le peuple irakiens pour qu'ils œuvrent à l'instauration d'un dialogue politique ouvert à tous et à la réconciliation nationale, à faciliter le processus électoral et la concertation régionale entre l'Iraq et ses voisins, à promouvoir le respect des droits de l'homme et la réforme des systèmes juridique et judiciaire, à encourager l'égalité des sexes, à promouvoir la coordination des activités dans le domaine humanitaire et en matière de développement et à améliorer l'exécution de celles-ci. De plus, en application de la résolution [2107 \(2013\)](#), la MANUI doit encourager, soutenir et faciliter l'action menée par le Gouvernement iraquien pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales, saisis par l'Iraq.

3. L'Iraq doit toujours faire face à de graves problèmes en ce qui concerne la situation politique et humanitaire, les droits de l'homme et les conditions de sécurité, malgré la percée opérée par les forces de sécurité irakiennes, y compris les forces de mobilisation populaire, les peshmergas de la région du Kurdistan en Iraq et les forces tribales, qui ont repris, conjointement avec la coalition internationale, des zones sous le contrôle du prétendu État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Les grandes opérations militaires contre l'EIIL devraient prendre fin d'ici à la fin de 2017, mais la situation en matière de sécurité devrait demeurer tendue car les groupes terroristes et extrémistes, y compris l'EIIL et Al-Qaida, tenteront d'exploiter et d'accentuer les clivages confessionnels, tribaux et ethniques.

4. Dans l'immédiat, il est peu probable que la campagne militaire menée pour reprendre la province de Ninive, sous le contrôle de l'EIIL, amène la stabilité dans cette zone. En effet, il est vraisemblable que le Gouvernement central y maintiendra une forte présence armée, tandis que les forces associées demeureront dans la région du Kurdistan, et que les groupes armés issus des tribus locales et des minorités foisonneront dans les zones dont les frontières intérieures sont contestées. Il risque donc d'y avoir des frictions entre ces forces. Il convient de prendre sans tarder des mesures politiques et des mesures de sécurité dans les zones libérées et de mettre en place des administrations locales efficaces afin d'assurer la stabilité à long terme pour l'après-EIIL, y compris afin de faciliter le retour librement consenti et digne des déplacés.

5. Initialement prévues en 2017, les élections aux conseils de province et de district ont été reportées à 2018 et devraient être organisées au printemps, en même temps que les élections au Conseil des représentants. En 2018, le programme politique risque d'être défini et modifié par l'annonce faite par le Président de la

région du Kurdistan d'organiser un référendum sur l'indépendance de la région iraquienne autonome du Kurdistan et des zones contrôlées par les peshmergas, notamment les territoires contestés de la province de Kirkouk. L'évolution de la situation pourrait peser sur la mise en œuvre des réformes engagées par le Premier Ministre tandis que la population continue d'éprouver du mécontentement face à la classe politique, à l'absence de réformes et à la corruption généralisée. Des divergences persistent entre le Gouvernement iraquien et le gouvernement de la région du Kurdistan, notamment au sujet des exportations de pétrole et de la répartition des recettes qui en sont issues, de la gestion de la sécurité dans les territoires libérés, des frontières intérieures contestées et du statut de Kirkouk.

6. Les responsables politiques irakiens renouent de plus en plus avec le processus de réconciliation nationale, avec l'aide de la MANUI, conformément au mandat de celle-ci. À la demande du Gouvernement iraquien, la Mission joue un rôle de facilitation et a reçu dans ce cadre de multiples documents d'orientation sur la réconciliation nationale, y compris des recommandations émanant de groupes minoritaires et de représentants de la société civile et des jeunes. Elle continue d'encourager les parties prenantes irakiennes à s'associer à l'entreprise. La réconciliation nationale devrait progresser, mais la recherche d'un règlement final risque d'être retardée par les élections au Conseil des représentants. Les négociations concernant la formation d'un gouvernement qui seront engagées après les élections devraient néanmoins donner un nouvel élan à la réconciliation de la nation et de la société irakiennes.

7. Les activités terroristes et l'existence de divers groupes armés, milices et bandes organisées ont continué de faire sentir leurs effets et de nuire à la promotion et à la protection des droits de l'homme ainsi qu'au retour des déplacés. Elles entament également la crédibilité et l'autorité de l'état de droit. Les actes ciblés de nettoyage ethnique et religieux, les enlèvements, les violences physiques et sexuelles commis par l'EIIL ont infligé d'indicibles souffrances à la population. L'EIIL s'est également servi de civils comme de boucliers humains et a commis d'autres violations systématiques des droits de l'homme, y compris la destruction et la détérioration de moyens d'existence et de biens et la profanation de sites culturels et religieux. Les membres des diverses communautés ethniques et religieuses, tout comme ceux des minorités sexuelles, les femmes et les filles, ainsi que les partisans, réels ou supposés, du Gouvernement ont été particulièrement touchés.

8. Les femmes et les filles sont de plus en plus vulnérables, en particulier dans les zones touchées par le conflit armé, et risquent toujours d'être victimes de violences sexuelles liées aux conflits et d'actes de violence sexuelle et sexiste. Si aucune mesure n'est prise, les conséquences des violences sexuelles, y compris la situation des femmes affiliées à l'EIIL et des mères d'enfants nés d'un viol, risquent de susciter des inquiétudes concernant la protection et d'empêcher la réconciliation intracommunautaire et intercommunautaire. Malgré les activités de sensibilisation menées par l'ONU et des organisations de la société civile, rares ont été les progrès accomplis dans le cadre du plan d'action national pour l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité concernant les femmes et la paix et la sécurité. Il convient d'agir de manière concertée pour que les femmes soient mieux représentées et participent davantage à la vie politique, au processus de réconciliation nationale et aux élections.

9. Les populations ne vivant pas dans des territoires sous contrôle de l'EIIL ou dans les zones où les forces gouvernementales mènent actuellement des opérations de libération ont également continué d'être victimes de meurtres et d'enlèvements ciblés et d'autres actes de violence et d'intimidation commis par des groupes armés. La violence et les conflits armés, qui ont souvent un caractère tribal, ont continué

d'avoir des effets destructeurs sur les droits des femmes et des filles, des différentes communautés ethniques et religieuses et des personnes handicapées, ainsi que sur les droits à la liberté d'expression et de réunion et d'autres droits économiques, sociaux et culturels.

10. La crise humanitaire en Iraq est l'une de celles qui évoluent le plus rapidement dans le monde. Le rythme des déplacements, et maintenant des retours, est presque sans précédent, avec plus de 5,3 millions de déplacés depuis la montée en puissance de l'EIIL il y a trois ans et demi. On dénombre toujours plus de 3,3 millions de déplacés et 3,5 millions d'Iraqiens devraient être sans domicile d'ici à la fin de la campagne militaire. Au moment où des centaines de milliers de personnes fuyaient leur foyer, les retours s'accéléraient dans tout le pays. Ainsi, environ 2 millions de civils sont retournés chez eux, mais les conditions auxquelles ils doivent faire face varient énormément : dans certaines zones, des mines et des engins non explosés sont présents en grand nombre; dans d'autres, les infrastructures publiques, y compris les écoles et les centres médicaux, ont subi d'énormes dégâts. Des dizaines de milliers de logements ont été détruits et, dans de nombreuses zones, les services de base sont à peine assurés.

11. Une fois achevées les opérations militaires de grande envergure menées contre l'EIIL, le Gouvernement iraquien et la communauté internationale devraient mettre l'accent sur toute une série de questions décisives liées à la vie politique, aux élections, à la sécurité, aux droits de l'homme et à l'état de droit, à la gouvernance, à la reconstruction et au développement économique. Il sera essentiel de s'attaquer à ces problèmes de manière globale et sans exclusive tout en veillant à ce que les jeunes, les femmes et les différents groupes ethniques et religieux participent à ces efforts, étape indispensable si l'on veut que le Gouvernement puisse réconcilier la nation et la société irakiennes et trouver un règlement et si l'on veut que l'Iraq soit un État stable, sûr, fédéral, uni, démocratique et ouvert qui garantit l'égalité des droits et la justice et dans lequel tous les citoyens sont en mesure de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie du pays, sans discrimination.

12. En prévision de l'après-EIIL et des prochaines élections, différentes parties prenantes accordent une attention accrue au rôle de la MANUI et à ce qui est attendu d'elle, notamment à sa mission de bons offices concernant les relations entre Bagdad et Erbil, la question des frontières intérieures contestées, la réconciliation nationale et locale, l'assistance électorale et la stabilisation des zones libérées. Forte de son impartialité, l'ONU continuera d'être un partenaire de premier plan et aidera le Gouvernement et le peuple irakiens à travailler de façon constructive avec tous les acteurs de manière à faciliter le dialogue politique et la réconciliation nationale. La MANUI sera probablement de plus en plus sollicitée en vue d'appuyer l'action humanitaire, la stabilisation, les réformes politiques, économiques et sociales, la réforme du secteur de la sécurité, la démobilisation et la réconciliation.

Coopération avec d'autres entités

13. En Iraq, l'ONU, et plus particulièrement la MANUI, collabore étroitement avec des partenaires du Gouvernement et de la société civile afin de garantir la cohérence, l'efficacité et l'harmonisation des divers programmes, politiques et activités menés dans le cadre de leur mandat. Les dispositifs de coordination comprennent le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019 (dont les priorités ont été établies en partenariat avec le Gouvernement iraquien), le plan d'aide humanitaire de 2017 pour l'Iraq et le cadre stratégique intégré pour 2016-2017.

14. La MANUI collabore également avec des représentants d'États Membres et des interlocuteurs irakiens en vue d'améliorer les activités de renforcement des

capacités techniques et l'appui technique dont bénéficie le Gouvernement iraquien en matière de lutte contre le terrorisme et de coordonner l'action qu'elle mène avec l'équipe de pays des Nations Unies et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme pour aider les institutions nationales à réformer le secteur de la sécurité. Elle mène, avec l'équipe de pays, diverses activités visant à promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme et de la primauté du droit. La Mission et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploient ensemble à étoffer les capacités des comités compétents du Conseil des représentants et de la Haute Commission indépendante des droits de l'homme. Ils ont également collaboré dans le cadre de plusieurs initiatives relatives à la justice transitionnelle et à la réconciliation intercommunautaire. En partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, la Mission a exécuté des projets concernant la réforme juridique et institutionnelle du système de justice pénale.

15. La MANUI et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) continuent de fournir un appui technique et des conseils au Gouvernement iraquien pour l'aider à mettre en œuvre le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité pour la période 2014-2018, la stratégie nationale d'amélioration de la condition de la femme pour la période 2014-2018 et la stratégie nationale pour l'élimination des violences faites aux femmes pour la période 2014-2017. La Mission a également facilité l'utilisation de la grille de résultats concernant la parité des sexes par l'équipe de pays des Nations Unies. ONU-Femmes et la Mission aident également la Haute Commission électorale indépendante à promouvoir la participation des femmes aux élections. Conformément à la résolution 1612 (2005), la MANUI continue de collaborer avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres organismes des Nations Unies et représentants de la société civile dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé ainsi qu'avec les ministères chargés des questions relatives à la protection de l'enfance.

16. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, la MANUI aide le Gouvernement iraquien à établir le plan national de développement pour 2018-2022 et ses mécanismes connexes et à élaborer la stratégie pour la réduction de la pauvreté et le cadre pour la reconstruction. Elle encourage également la prise en compte des objectifs de développement durable définis dans le Programme 2030. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et la MANUI ont aidé des partenaires humanitaires nationaux et internationaux à mener des opérations d'urgence. En collaboration avec le PNUD, l'OCHA et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Mission a également continué d'aider le Gouvernement central et le gouvernement de la région du Kurdistan à étoffer leurs capacités de sorte qu'ils puissent coordonner et acheminer l'aide humanitaire de manière plus autonome. L'OCHA et la MANUI se sont attachés, en coordination avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des donateurs, à faciliter le retour en toute sécurité des déplacés dans les zones nouvellement accessibles.

Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2018

17. En Iraq, la structure organisationnelle de l'EIIL sera probablement détruite en 2017, et l'avenir à court et moyen terme devrait être marqué par des mesures constructives axées sur le renforcement de la stabilité et de la sécurité, des réformes politiques, économiques et sociales, la réconciliation de la nation et de la société ainsi que par une amélioration et un rééquilibrage de la coopération avec les pays de la région, l'ensemble du monde arabe et la communauté internationale. Malgré ces aspects positifs, l'insécurité, les revendications politiques non satisfaites, les

tensions confessionnelles et ethniques, les déplacements internes, la corruption, l'accès inégal aux services de base, l'incapacité de garantir le plein respect et la protection des droits de l'homme et de l'état de droit ainsi que les dynamiques régionales seront tels que l'instabilité politique, sociale et économique persistera et que les conditions de sécurité resteront précaires.

18. Sur le plan politique, l'assistance technique aux élections, l'appui politique et les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général demanderont un travail considérable à la Mission. Les négociations politiques relatives à la formation d'un gouvernement montreront probablement qu'il convient d'agir plus énergiquement en faveur de la réconciliation de la nation et de la société irakiennes. La capacité du Gouvernement irakien de s'attaquer aux problèmes de sécurité dépendra notamment de son aptitude à restructurer et reconstituer une force nationale de sécurité véritablement efficace et à réformer le secteur de la sécurité de façon à avoir le monopole de l'emploi de la force à l'intérieur des frontières du pays. Toute détérioration des relations entre Bagdad et Erbil après le référendum prévu le 25 septembre 2017 sur le futur statut de la région du Kurdistan devrait avoir des effets sur l'activité législative, la réforme de la gouvernance et la stabilité des zones où les frontières intérieures sont contestées. Dans la province de Ninive, des minorités, en particulier les yézidis dans le district de Sinjar et les chrétiens dans les plaines de Ninive, demanderont la création de nouvelles unités administratives, réclamant ainsi plus d'autonomie dans leurs zones, et se tourneront vers la communauté internationale. La Mission est tenue d'aider les minorités et leurs interlocuteurs à adopter des mesures de confiance et des solutions constructives.

19. L'Iraq devrait continuer de subir les effets des problèmes régionaux, y compris ceux du conflit syrien et d'autres crises régionales marquées par la montée des tensions confessionnelles. L'action menée pour déloger l'EIIL en Syrie conduira probablement à une intensification des activités et des tensions à la frontière entre l'Iraq et la Syrie. Elle restera importante pour la situation politique et les conditions de sécurité en Iraq, en particulier s'agissant des forces de mobilisation populaire. La collaboration entre les forces de mobilisation populaire et les groupes qui y sont associés, d'une part, et leurs interlocuteurs régionaux, d'autre part, a suscité des réactions de certains pays limitrophes et d'autres pays de la région et aura sans doute des répercussions sur la place qu'occupe l'Iraq dans la région. Le différend qui oppose le Gouvernement turc et le Parti des travailleurs du Kurdistan risque de continuer de peser sur l'attitude des autres pays à l'égard de l'Iraq et de la Syrie.

20. Cette situation explosive risque également de continuer à peser sur l'état de droit et les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, des enfants, des minorités ethniques et religieuses et des personnes handicapées, sur les droits politiques, notamment la liberté d'expression et la participation non discriminatoire à la vie politique, et sur l'accès aux services de base dans des conditions d'égalité et de non-discrimination. La promotion de la protection et du respect des droits des différentes minorités ethniques et religieuses et des personnes handicapées et la garantie d'un accès aux services de base dans des conditions d'égalité et de non-discrimination resteront des activités prioritaires de la Mission, qui s'attachera également à encourager le respect des droits culturels, sociaux et économiques.

21. Après la probable libération des zones sous le contrôle de l'EIIL, le Gouvernement devrait concentrer son attention sur la reconstruction, le retour des déplacés et les objectifs à long terme du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La dernière main devrait être mise à la stratégie du Gouvernement à l'horizon 2030, au plan national de développement pour 2018-2022, au plan pour la reconstruction et à la stratégie pour la réduction de la pauvreté d'ici à la fin de 2017.

La MANUI et l'équipe de pays des Nations Unies appuieront l'élaboration du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour le développement en 2018. Celui-ci mettra davantage l'accent sur la stratégie de résilience et de relèvement et le programme de développement. La MANUI s'emploiera ensuite à faciliter la transposition du plan-cadre des Nations Unies pour le développement à l'échelon des provinces. Un plan d'intervention humanitaire à l'échelle nationale a été établi et l'on s'attache à mobiliser des fonds pour permettre aux partenaires d'en accélérer l'exécution. En fonction du déroulement des opérations militaires en cours et prévues, pas moins de 11 millions d'Iraquiens pourraient avoir besoin d'aide humanitaire d'ici à la fin de 2017 et être contraints de demander de se tourner vers l'État, des fondations religieuses ou des organismes humanitaires.

Plans et priorités stratégiques pour 2018

22. Les priorités stratégiques de la Mission trouvent leur source dans la résolution [2367 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité. L'exécution du mandat de la MANUI continuera de dépendre de la présence que celle-ci aura dans le pays. Les bureaux régionaux à Erbil, Kirkouk et Bassora ainsi que les bureaux locaux à Mossoul et Najaf offriront leurs bons offices, selon que de besoin, de façon à favoriser un dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation nationale; faciliteront l'organisation de rencontres entre divers acteurs en vue d'apaiser les tensions et de limiter les effets du conflit; faciliteront le processus électoral; défendront et surveilleront les droits de l'homme, encourageront et suivront la réforme des systèmes juridique et judiciaire, et rendront compte de l'évolution de la situation à cet égard; établiront à l'intention du siège de la Mission des rapports et des analyses sur des questions liées au mandat de la MANUI et aux nouvelles tendances. De plus, les bureaux poursuivront leur collaboration avec les gouverneurs et conseils de province, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et la société civile afin de faciliter la coordination et l'exécution des activités concernant l'aide humanitaire, la stabilisation, la reconstruction, le relèvement et le développement.

II. Mandat de la Mission et résultats escomptés

Résultats obtenus en 2017

23. La direction de la MANUI a poursuivi sa mission de bons offices, qui consiste à étayer et à faire progresser le processus de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Iraquiens. À l'appui de ces efforts, la Mission a entretenu le dialogue avec les dirigeants politiques, les dignitaires religieux et les responsables locaux, afin d'aider le Gouvernement iraquien à élaborer et à mettre en œuvre un vaste processus de réconciliation nationale et locale, en coordination avec la Commission de réconciliation nationale du Cabinet du Premier Ministre.

24. La Mission a mené diverses activités destinées à faciliter la réconciliation nationale. Concentrant son action sur les jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population iraquienne, elle a organisé sept rencontres avec différents groupes de jeunes dans le cadre d'un projet consacré au thème suivant : « Iraq : jeunesse et coexistence ». Ce projet s'est terminé par une conférence nationale organisée à Bagdad le 20 mai. Des participants ont présenté les recommandations issues de ces rencontres au Premier Ministre iraquien. Afin d'amener les responsables locaux et les dirigeants de la société civile à discuter de l'après-EIIL et à examiner les principaux défis que le pays devra relever après la défaite de l'EIIL, la Mission a tenu six tables rondes dans le pays sur le thème « L'Iraq après le conflit » et un dernier sommet national à Bagdad. Elle a organisé, en étroite coordination avec la

Commission de réconciliation nationale, une série de manifestations à l'intention des journalistes pour les familiariser avec le concept et le processus de réconciliation nationale.

25. Jusqu'à la fin de 2017, la Mission a prévu deux activités supplémentaires à l'appui de la réconciliation nationale : un projet sur le dialogue interreligieux et une initiative de renforcement des capacités de la direction chargée des minorités au sein de la Commission de réconciliation nationale. Avec l'arrêt des opérations militaires, elle mettra sur pied un projet de recherche sur les litiges fonciers dans le nord de l'Iraq, qui lui permettra de répondre plus efficacement aux conflits qui pourraient se déclarer dans l'ère post-EIIL.

26. En 2017, soucieuse de renforcer les capacités de la Haute Commission électorale indépendante, la Mission a intensifié l'appui qu'elle lui apporte et lui a dispensé des conseils techniques sur l'examen du cadre législatif électoral, le règlement des contentieux électoraux et les activités de sensibilisation extérieures. Elle a aussi continué de la conseiller sur les mesures à prendre pour permettre aux déplacés de s'inscrire sur les listes électorales et promouvoir ainsi leur participation aux élections. Par ailleurs, elle l'a fait profiter de son expertise concernant l'adoption de technologies qui peuvent servir au dénombrement des suffrages et à la transmission des résultats. La Mission s'est entretenue avec le Comité de sélection de la Haute Commission sur la manière de rendre la procédure de sélection plus ouverte et transparente. À la demande du Conseil des représentants, elle a prodigué des conseils techniques concernant les amendements à la loi sur les élections aux conseils de province et de district, à la loi sur les élections au Conseil des représentants et à la loi relative à la Haute Commission électorale indépendante.

27. La Mission a encouragé les hautes commissions électorales indépendantes de l'Iraq et du Kurdistan à poursuivre leur collaboration en se réunissant régulièrement et à créer des comités de travail de façon à mettre en commun les données relatives aux listes électorales et leurs connaissances dans ce domaine, conformément au mémorandum de coopération qu'elles ont signé. Cette initiative a donné lieu à l'organisation d'un premier dialogue et de visites techniques réciproques.

28. La Mission, le Gouvernement et des partenaires dans le domaine judiciaire et la société civile ont continué d'œuvrer ensemble à la réforme de la justice pénale, d'instaurer de nouvelles normes concernant les garanties procédurales et le droit à un procès équitable et de garantir un accès à la justice aux groupes marginalisés et aux groupes à risque. La MINUA a aussi organisé des activités de formation à l'intention des responsables de l'application des lois et incorporé des cours sur les droits de l'homme et l'état de droit dans les programmes de formation des services de maintien de l'ordre. Des cours ont également été proposés à des journalistes, des correspondants des organes de presse de l'État, des défenseurs des droits de l'homme et des groupes de jeunes sur la protection des civils, la surveillance des droits de l'homme et l'établissement de rapports dans ce domaine, afin d'accroître le respect et la protection de la liberté d'expression et de réunion.

29. Conformément à son mandat concernant la mise en œuvre d'activités en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité en Iraq, la Mission s'emploiera, jusqu'à la fin de 2017 et au début de 2018, à augmenter la participation des femmes aux processus électoraux, à la vie politique et aux prises de décisions à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les régions libérées du joug de l'EIIL. Elle continuera de participer aux programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste et les violences sexuelles liées aux conflits, et veillera à ce que les auteurs de violences de ce type répondent de leurs actes devant la justice.

30. La Mission a continué de surveiller les répercussions du conflit armé sur les civils et d'en rendre compte, et d'informer le Siège de l'ONU et la communauté internationale en temps réel des tendances observées en matière de violations des droits de l'homme. En 2017, elle a publié deux rapports sur la protection des civils, deux rapports sur la situation générale des droits de l'homme en Iraq et deux rapports spéciaux, l'un sur les droits des femmes après la déroute de l'EIIL et l'autre sur la protection des minorités. Elle a également continué de collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en renforçant les capacités de l'organisme national de défense des droits de l'homme, de la Haute Commission électorale indépendante et du Conseil des droits de l'homme de la région du Kurdistan.

31. La Mission a effectué des visites de suivi dans des camps de déplacés et s'est concertée avec les autorités publiques en vue de promouvoir le respect des normes relatives aux droits de l'homme dans les centres de contrôle et les camps de déplacés. Elle a repris ses visites de suivi dans des prisons relevant du Ministère de la justice et donné des conseils techniques à leurs directeurs sur le respect des normes internationales en matière de détention. En outre, elle a apporté un soutien technique au Gouvernement et aux partenaires des Nations Unies en ce qui concerne l'établissement de politiques, de programmes et d'activités de formation relatifs à la lutte contre le terrorisme, tout en veillant à la protection et au respect des droits de l'homme; la prévention de la radicalisation; la déradicalisation; l'intégration des droits de l'homme dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, dans les activités de formation et les programmes se rapportant à la réforme du secteur de la sécurité.

32. La Mission a abordé la question des charniers avec le Gouvernement, notamment la nécessité de les protéger, de procéder à des travaux d'exhumation, de mener des enquêtes transparentes et de poursuivre les responsables devant la justice; de faire en sorte que les auteurs de menaces, d'enlèvements, de meurtres et de destruction de biens appartenant à des déplacés dans les zones contrôlées par le Gouvernement rendent compte de leurs actes; de veiller au respect du principe de responsabilité pour les crimes commis par l'EIIL contre des hommes, des femmes et des enfants, y compris des minorités, en préconisant l'adoption de mécanismes qui permettent de traduire devant des tribunaux pénaux irakiens les auteurs de crimes internationaux comme le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Elle a également mené des activités de sensibilisation à l'intention des commissions parlementaires, des membres d'associations de la société civile et des journalistes intéressés sur les réformes législatives à engager pour mettre les projets de loi en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

33. Soucieuse de lutter contre la corruption dans la police et la magistrature et d'en atténuer les conséquences sur l'état de droit, la Mission a surveillé les menaces et les attaques visant les lanceurs d'alerte, établi des rapports à ce propos et formulé des recommandations sur la réforme à appliquer dans le secteur de la justice pénale. Elle a organisé des activités de formation destinées aux formateurs et des séances de renforcement des capacités à l'intention de fonctionnaires et d'associations de la société civile, afin d'encourager celle-ci à surveiller la situation des droits de l'homme, à établir des rapports à ce sujet, à remédier aux lacunes observées et à protéger les droits de l'homme au niveau local. La Mission a facilité la tenue de consultations entre le Gouvernement irakien et le gouvernement de la région du Kurdistan concernant l'établissement d'un plan d'action national sur les droits de l'homme fondé sur les recommandations issues de l'Examen périodique universel de l'Iraq achevé par le Conseil des droits de l'homme en mars 2015. De même, elle

a aidé le gouvernement de la région du Kurdistan à établir un plan d'action régional sur les droits de l'homme.

34. Afin de faciliter les opérations de secours humanitaires d'urgence de niveau 3 en Iraq, la Mission a continué de faciliter la coordination de l'assistance humanitaire avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays pour l'action humanitaire, en fournissant des informations et des analyses en temps réel. Elle a mobilisé, aux niveaux régional et international, l'appui et les ressources nécessaires pour mener des interventions rapides et modulables en vue de la stabilisation des régions libérées. Une stratégie coordonnée de coopération extérieure en matière de développement a été mise en place dans le cadre du plan national de développement et d'autres cadres stratégiques, comme la stratégie de résilience et de redressement, la stratégie pour la réduction de la pauvreté et la stratégie de reconstruction nationale. En vue de promouvoir et de favoriser l'utilisation de données objectives dans les activités de planification et de mobilisation aux niveaux stratégique et opérationnel, un appui technique a été fourni à l'institut national de statistique lors du lancement de l'initiative sur la révolution des données.

Objectifs, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2018

35. Les objectifs, les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les mesures des résultats pour 2018 sont présentés ci-après.

Objectif : Favoriser les processus politiques inclusifs, promouvoir et protéger les droits de l'homme et appuyer la stabilisation de l'Iraq

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
a) Progrès sur la voie de la réconciliation nationale en Iraq	i) Nombre d'échanges avec des parties prenantes irakiennes visant à favoriser une réconciliation nationale inclusive	Objectif	300	300	300	300
		Estimation		300	300	250
		Résultats effectifs			300	300
	ii) Nombre d'échanges de haut niveau visant à améliorer les relations entre Bagdad et Erbil	Objectif	50	50	40	50
		Estimation		50	40	25
		Résultats effectifs			40	50
	iii) Nombre d'activités visant à intégrer divers points de vue dans le processus de réconciliation nationale, à atténuer le conflit interne, à améliorer la reconnaissance des droits des minorités et à augmenter la participation des femmes	Objectif	20	25	15	15
		Estimation		25	15	10
		Résultats effectifs			15	15

Produits

- Activités de sensibilisation destinées à faire progresser le dialogue politique inclusif en faveur de la réconciliation nationale et reposant sur les bons offices du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint et sur la publication d'un document consultatif visant à promouvoir la réconciliation nationale
- Réunions hebdomadaires avec des partis politiques et des responsables gouvernementaux visant à réduire les tensions entre les élites politiques et à faciliter la participation des petits partis politiques aux prises de décisions

- Réunions bimensuelles avec des partis politiques, des responsables gouvernementaux, des représentants de la société civile et des responsables locaux visant à promouvoir et à faciliter l'intégration de divers points de vue et positions dans le dialogue politique inclusif et le processus de réconciliation nationale, et organisation de 5 activités de mobilisation à destination de la société civile et de la population
- Réunions hebdomadaires avec des parties prenantes locales, y compris des responsables locaux, des représentants de la société civile, des représentants de la vie politique et des responsables politiques locaux visant à promouvoir sur le plan local un processus de réconciliation durable et inclusif, et organisation d'un dialogue intercommunautaire
- Réunions hebdomadaires visant à améliorer les relations entre les responsables de l'administration fédérale et ceux de la région du Kurdistan, et conseils sur le partage des revenus, la gestion des hydrocarbures et les frontières intérieures contestées
- Réunions bimensuelles avec des responsables de l'administration fédérale, des responsables de la région du Kurdistan et des représentants de partis politiques visant à promouvoir le règlement de la question des frontières internes contestées à Kirkouk et dans d'autres régions au moyen des bons offices et des conseils du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale
- Réunions mensuelles avec les principales parties prenantes, et trois rencontres visant à favoriser le dialogue entre les différents acteurs aux niveaux local et national de façon à promouvoir la stabilité et la gouvernance inclusive dans certaines zones de la province de Ninive qui ont été libérées de l'emprise de l'EIIL
- Réunions bimensuelles avec des dignitaires religieux visant à promouvoir le dialogue, à favoriser une meilleure compréhension entre ces acteurs et à trouver un consensus concernant les mesures à prendre pour lutter contre l'extrémisme violent et la propagande sectaire; 2 séries d'échanges interconfessionnels
- Organisation de 10 réunions bilatérales et d'une réunion rassemblant un plus grand nombre de parties prenantes à Bagdad en vue de sensibiliser les responsables politiques et de faire en sorte que le taux de participation des femmes au dialogue politique inclusif et au processus de réconciliation nationale atteigne au moins 25 %
- Organisation d'activités de sensibilisation et de 10 consultations avec des dignitaires religieux sur la lutte contre les violences sexuelles liées au conflit
- Réunion avec des associations de la société civile sur la Journée mondiale portes ouvertes pour les femmes et la paix consacrée à l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité
- Organisation de 10 échanges avec des femmes exerçant des responsabilités politiques et des représentantes de la société civile sur la mise en œuvre du plan d'action national irakien consacré à l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, en vue de renforcer la participation et la représentation des femmes dans la vie politique, les processus électoraux, la gouvernance et le processus de réconciliation nationale
- Organisation de 4 réunions avec des hommes politiques afin de les encourager à formuler des recommandations et des suggestions sur les mesures qu'ils prendront pour renforcer la participation des femmes à la prise de décisions dans les partis politiques aux niveaux provincial et national
- Organisation de 2 campagnes nationales de sensibilisation à l'intention de 150 responsables gouvernementaux, représentants de la société civile, journalistes et membres du public à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement et de la Journée internationale de la paix. Publication de 5 articles dans des bulletins d'information électroniques, de 5 messages dans les médias sociaux et de 5 communiqués de presse, et organisation de 5 activités de communication avec les médias en vue de promouvoir le dialogue, la tolérance et le respect de la diversité

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
b) Renforcement du dialogue régional et normalisation des relations avec les pays voisins	i) Nombre de réunions de haut niveau organisées avec des parties prenantes irakiennes et régionales pour faire progresser la coopération régionale, y compris concernant la lutte contre l'EIIL et le terrorisme, et promouvoir le dialogue politique, la paix et la stabilité	Objectif	20			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

ii) Nombre d'initiatives et de réunions bilatérales et multilatérales organisées avec les Gouvernements iraquien et koweïtien pour favoriser l'amélioration des relations avec le Koweït, les mesures prises pour rechercher les nationaux koweïtiens et ceux d'États tiers portés disparus ou leurs dépouilles, et la restitution des biens koweïtiens, notamment les archives nationales	Objectif	12	12	12	10
	Estimation		12	12	12
	Résultats effectifs			12	10

Produits

- Organisation de visites visant à favoriser la stabilité et la coopération régionales : 4 visites du Représentant spécial en République islamique d'Iran, et visites d'autres Représentants et Envoyés spéciaux et d'équipes de surveillance des Nations Unies dans la région, y compris l'Envoyé spécial en Syrie et son équipe de médiation, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions
- Organisation de 4 visites du Représentant spécial pour l'Iraq et de hauts responsables de la Mission en Jordanie dans le cadre desquelles un dialogue sera établi avec les principaux interlocuteurs irakiens à Amman afin de promouvoir et de faciliter les efforts de réconciliation nationale en Iraq, en coordination avec le bureau de liaison de la Mission dans cette ville
- Organisation de 2 réunions, dans le cadre de la mission de bons offices et de conseil du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale, avec des responsables gouvernementaux de l'Iraq et des pays voisins qui serviront à promouvoir et à faciliter la coopération régionale en vue de lutter contre le terrorisme
- Activités bimensuelles visant à surveiller et à appuyer les initiatives menées par le Gouvernement iraquien, en particulier le Ministère de la défense et le Ministère des affaires étrangères, et le mécanisme tripartite chargé de la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, auprès duquel la Mission a le statut d'observateur et est chargée de rendre compte de ses résultats; activités bimensuelles visant à aider les Irakiens à retrouver les biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales, à assurer le suivi des mesures prises à cet égard et à formuler des conseils à ce sujet
- Organisation d'une campagne dans les médias sociaux à l'intention des jeunes des pays voisins, publication de 3 articles dans des bulletins d'information électroniques et lancement de 3 activités de communication dans les médias visant à promouvoir le dialogue et la normalisation des relations avec les pays voisins

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
c) Progrès dans l'application et la promotion de la Constitution et appui à la stabilité politique	i) Nombre d'activités de sensibilisation favorisant l'adoption de mesures législatives prioritaires	Objectif	24			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre d'activités de sensibilisation favorisant de bonnes relations entre le Gouvernement fédéral et les autorités provinciales	Objectif	24			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Produits

- Activités de sensibilisation dans le cadre desquelles il sera fait usage de bons offices auprès des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques de façon à favoriser l'établissement, dans les meilleurs délais, dans la Constitution iraquienne, d'un cadre institutionnel et juridique qui soit exhaustif et participatif pour les élections provinciales et parlementaires
- Réunions hebdomadaires avec des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques dans le cadre desquelles on s'attachera à dégager un consensus garantissant la tenue, en temps voulu, d'un processus électoral ouvert à tous
- Réunions bimensuelles avec des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques dans le cadre desquelles on s'attachera à favoriser l'adoption de lois prioritaires qui défendent l'intégration et l'égalité, de manière à renforcer le cadre démocratique, juridique et institutionnel de l'Iraq

- Réunions mensuelles du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale avec des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux, des représentants de partis politiques, des représentants de groupes minoritaires, d'associations de femmes et de la société civile, des dignitaires religieux et des responsables locaux, de façon à appuyer l'établissement d'un gouvernement représentatif et inclusif qui favorise la participation sur un pied d'égalité de tous les acteurs à la vie politique
- Réunions mensuelles avec des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques portant sur le renforcement de l'engagement en faveur d'une réforme institutionnelle globale, y compris la réforme du secteur de la sécurité
- Réunions mensuelles avec des membres du Conseil des représentants, des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques consacrées à l'application de mesures de décentralisation, y compris la décentralisation de compétences administratives et fiscales au profit des provinces, destinées à améliorer les services publics et la réponse apportée à la population

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
d) Progrès dans le renforcement des moyens dont la Haute Commission électorale indépendante a besoin pour que les élections puissent se dérouler dans de bonnes conditions	i) Modification du cadre juridique régissant le processus électoral conformément aux dispositions de la Constitution iraquienne; formulation d'avis techniques à l'intention des commissions concernées du Conseil des représentants, du Conseil des ministres et de la Haute Commission électorale indépendante sur les modifications à apporter aux lois et règlements encadrant l'organisation des élections	Objectif	2	2	3	1
		Estimation		2	3	1
		Résultats effectifs			—	1
	ii) Augmentation du nombre de réunions tenues avec des commissions parlementaires sur les propositions de réforme législative applicables à la procédure de sélection des membres du Conseil de la Haute Commission électorale indépendante et aux attributions de celui-ci, de façon à renforcer le contrôle parlementaire des processus électoraux	Objectif	6	18		
		Estimation		18	12	
		Résultats effectifs			12	6
	iii) Présentation de rapports techniques et fourniture de conseils à la Haute Commission électorale indépendante de façon à renforcer son aptitude à gérer et à organiser des élections	Objectif	15	15		
		Estimation		15	10	
		Résultats effectifs			10	5
	iv) Augmentation du nombre de plans opérationnels concernant l'inscription des électeurs et les élections qui sont élaborés et mis en œuvre	Objectif	3	3	2	1
		Estimation		3	2	1
		Résultats effectifs			2	1

Produits

- Réunions bimensuelles avec le Conseil des représentants et les commissions concernées dans le cadre desquelles la Mission fournira des conseils techniques et un appui portant sur les initiatives de réforme électorale et le renforcement du contrôle parlementaire des processus électoraux et du Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante
- Établissement de 2 documents sur les diverses options s'offrant aux commissions chargées de modifier les lois électorales, dans lesquels il sera fait état de la situation en Iraq et des bonnes pratiques concernant le cadre juridique électoral, compte tenu des mesures prises ailleurs dans le monde dans des situations analogues

- Établissement de 15 rapports techniques et d'avis consultatifs à l'intention de la Haute Commission électorale indépendante sur des mesures visant à : a) améliorer la tenue des listes électorales afin de permettre une participation plus large des personnes qui ont le droit de voter, y compris les déplacés; b) améliorer les procédures du scrutin, du décompte des voix et de l'établissement des résultats; c) assurer l'enregistrement et le suivi des partis politiques; d) multiplier les possibilités d'échange entre les parties prenantes électorales et le public
- 30 séances de travail techniques avec les sections et les comités de la Haute Commission électorale indépendante visant à faciliter la mise au point des plans opérationnels assortis d'échéances électorales et l'application de ceux-ci dans les délais prévus; les activités porteront sur les domaines suivants : formation des agents électoraux, élaboration de procédures électorales, coordination sur le terrain, inscription biométrique des électeurs, gestion des résultats électoraux, gestion de l'information et des bases de données, sensibilisation du public, conception graphique et inscription des partis politiques
- Organisation en interne de 6 stages destinés aux sections du Département des opérations de la Haute Commission électorale indépendante compétentes dans les domaines suivants : mécanismes concernant la répartition des bureaux de vote, médiatisation des élections, collecte de données et analyse, élaboration de procédures électorales, mécanismes de répartition des sièges, lutte contre la fraude électorale, et participation des femmes, des jeunes, des minorités, des personnes handicapées et des déplacés aux élections
- 3 réunions de coordination entre l'équipe électorale spéciale des Nations Unies chargée de la parité des sexes et l'équipe de la problématique hommes-femmes de la Haute Commission électorale indépendante visant à définir la politique de la Commission en matière d'égalité des sexes; 2 tables rondes visant à favoriser une plus large participation des femmes au processus électoral
- Facilitation de 6 dialogues entre la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq et celle du Kurdistan sur l'application des dispositions du mémorandum d'accord conjoint et la coordination des scrutins régionaux
- 4 exposés sur les élections à mettre les membres du corps diplomatique en Iraq au fait de l'évolution de la situation et à coordonner l'aide des donateurs internationaux et l'assistance technique fournies à la Haute Commission électorale indépendante, au Conseil des représentants et à la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan (pour cette dernière, en application des dispositions du mémorandum d'accord conjoint conclu avec la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq)
- Organisation d'une activité de sensibilisation à l'échelle du pays (table ronde, atelier) à l'intention de 50 représentants gouvernementaux, de représentants de la société civile, de journalistes et de membres du public au sujet des élections de manière à favoriser un contexte propice à la tenue d'élections crédibles et de fournir des informations sur les prochains processus électoraux et les modalités de participation; publication de 5 articles dans des bulletins d'information électroniques, de 5 messages dans les médias sociaux et de 5 communiqués de presse et organisation de 5 activités de communication destinées à promouvoir l'importance des élections parmi les médias

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
e) Progrès dans l'amélioration de l'application de l'état de droit et du respect des droits de l'homme	i) Projets de loi (ou amendements) présentés aux membres du Conseil des représentants à Bagdad et au Parlement de la région du Kurdistan, respectant les normes internationales relatives aux droits de l'homme	Objectif	3	3	3	1
		Estimation		2	2	1
		Résultats effectifs			2	1
	ii) Nombre de visites effectuées en Iraq par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et d'autres mécanismes de protection	Objectif	2	2	2	2
		Estimation		2	2	2
		Résultats effectifs			3	3
	iii) Rapports présentés régulièrement par l'Iraq aux organes conventionnels des Nations Unies et à d'autres mécanismes de défense des droits de l'homme de manière ponctuelle ou conformément aux obligations prévues	Objectif	2	1	2	1
		Estimation		1	2	1
		Résultats effectifs			1	2
	iv) Publication de rapports annuels généraux et thématiques par la Haute Commission indépendante des droits de l'homme de l'Iraq et le Conseil des droits de l'homme de la région du	Objectif	4	4	4	4
		Estimation		4	4	4
		Résultats effectifs			4	4

Kurdistan sur les questions relatives
aux droits de l'homme

Produits

- Organisation de 12 séances de renforcement des capacités et de formation technique à l'intention des 14 membres de la Haute Commission indépendante des droits de l'homme, du Conseil des droits de l'homme de la région du Kurdistan et de membres du personnel de ces deux organes dans les 6 domaines prioritaires suivants : suivi de la situation des droits de l'homme et établissement de rapports à ce sujet; réception et traitement de plainte émanant de particuliers; surveillance des prisons et d'autres lieux de détention; éducation aux droits de l'homme; droits des femmes; droits des personnes handicapées
- Réunions mensuelles, assorties de conseils et d'un appui technique, avec le comité de contrôle chargé par le Gouvernement iraquien de transposer les recommandations issues de l'Examen périodique universel dans le plan d'action national sur les droits de l'homme
- Diffusion auprès des organismes des Nations Unies, des groupes de protection et des organisations non gouvernementales partenaires ainsi que d'autres partenaires issus de la communauté internationale de 50 rapports hebdomadaires sur les violations des droits de l'homme commises en Iraq
- Distribution aux agents des forces de l'ordre en Irak et dans la région du Kurdistan de 1 000 manuels et de fiches sur la police et les droits de l'homme
- Élaboration d'un programme de formation aux droits de l'homme à l'intention des agents des forces de l'ordre sur les normes de maintien de l'ordre applicables aux civils qui cadrent avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit; organisation de 4 stages de formation de formateurs dans les écoles de police
- Envoi de 12 lettres aux autorités irakiennes sur des allégations de violations des droits de l'homme et d'autres sujets de préoccupation
- Organisation, à l'intention de la société civile, des organisations non gouvernementales, des agents des forces de l'ordre, de la magistrature, des parlementaires et de l'administration, de 30 sessions de formation sur les activités de suivi, d'analyse, d'établissement de rapports et de sensibilisation destinées à promouvoir et protéger les droits de l'homme
- 2 rapports sur la protection des civils et la situation générale des droits de l'homme en Iraq
- 2 rapports sur les problèmes relatifs aux droits de l'homme
- 8 visites de suivi dans des camps de déplacés se trouvant sur le territoire de l'État fédéral iraquien et dans la région du Kurdistan de façon à interroger des déplacés et à vérifier que les normes relatives aux droits de l'homme sont bien respectées dans les centres de contrôle et les camps de déplacés
- 10 visites de suivi dans des prisons relevant du Ministère de la justice et fourniture de conseils techniques aux directeurs sous forme de recommandations sur le respect des normes internationales de détention
- 12 réunions de haut niveau organisées avec les interlocuteurs suivants sur les questions relatives aux droits de l'homme et les activités de sensibilisation menées dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne la suite donnée aux recommandations formulées par les organes conventionnels des Nations Unies, les titulaires de mandat au titre de procédures spéciales et les hauts responsables chargés des droits de l'homme : le Ministère de la justice, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la défense, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Président du Conseil des représentants et la Commission parlementaire des droits de l'homme
- 12 réunions avec le Comité des droits de l'homme du Conseil des représentants sur les questions relatives aux droits de l'homme et la législation en suspens
- Publication de rapports mensuels qui présentent le bilan des victimes civiles et mesurent les conséquences de la violence, des actes de terrorisme et du conflit armé en Iraq
- Contribution mensuelle au mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé établi en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
- Organisation, à l'intention de 60 représentants gouvernementaux à Bagdad et Erbil, d'activités de formation sur les violences sexuelles liées au conflit
- Établissement d'une équipe spéciale interministérielle chargée de contrôler la mise en œuvre du communiqué conjoint sur la prévention et la répression de la violence sexuelle liées aux conflits
- Création d'arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles liées au conflit en application de la résolution 2299 (2016) du Conseil de sécurité
- Organisation de 2 manifestations nationales de sensibilisation à l'intention de 150 responsables gouvernementaux, représentants de la société civile, journalistes et membres du public à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, de la Journée mondiale de la liberté de la presse et de la Journée internationale de la femme; publication de 10 articles dans des bulletins d'information électroniques, de 10 messages dans les médias sociaux et de 5 communiqués de presse, et organisation de

5 activités de communication avec les médias visant à promouvoir le respect des droits de l'homme et les droits sociaux, économiques et politiques des femmes

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018	2017	2016	2015
f) Progrès dans le renforcement du développement durable et de l'assistance humanitaire	i) Nombre d'activités d'appui aux rencontres visant à faciliter une programmation conjointe entre le système des Nations Unies et le Gouvernement irakien qui cadre avec la stratégie de résilience et de relèvement et le plan national de développement	Objectif	55	25	20	20
		Estimation		54	25	20
		Résultats effectifs			66	20
	ii) Nombre d'activités d'appui aux rencontres visant à faciliter la mise en commun des connaissances afin de favoriser l'utilisation de données objectives dans la planification et les activités de sensibilisation aux niveaux stratégique et opérationnel	Objectif	30	30	25	8
		Estimation		30	30	25
		Résultats effectifs			34	25
	iii) Nombre d'objectifs de développement durable et d'indicateurs quantifiables retenus dans le plan de contrôle du Gouvernement	Objectif	5			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	iv) Nombre de réunions tenues avec le Gouvernement irakien et la société civile de façon à appuyer et renforcer les droits des populations vulnérables, en particulier les déplacés, les réfugiés, les rapatriés, les femmes, les filles, les jeunes et les minorités	Objectif	115	216	216	16
		Estimation		115	216	216
		Résultats effectifs			161	216
	v) Nombre de réunions de haut niveau organisées avec des parties prenantes irakiennes au sujet de la stabilisation, de la reconstruction et du développement	Objectif	110	55	55	50
		Estimation		110	55	50
		Résultats effectifs			110	50

Produits

- Diffusion de 100 produits d'information destinés à favoriser l'utilisation de données objectives dans la planification et les activités de sensibilisation aux niveaux stratégique et opérationnel
- Élaboration, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement irakien, du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en Iraq pour la période 2018-2022, dans lequel seront exposées les priorités de développement dans l'ère post-EIIL, priorités qui cadreront avec les objectifs de développement durable et le nouveau plan national de développement
- Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation quinquennal du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et d'un plan de travail annuel conjoint en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement irakien
- Distribution aux partenaires concernés de 24 rapports portant sur les domaines suivants : a) allégations relatives à des violations des droits de l'homme; b) victimes civiles; c) mécanisme de surveillance et de communication de l'information relative aux enfants en situation de conflit armé; d) violence sexuelle et sexiste; e) violences sexuelles liées aux conflits
- Mise en place de 2 projets de gestion de l'information (Projects Database Platform) en collaboration avec des organismes des Nations Unies, dont une base de données de suivi et d'évaluation et une base de données sur les flux de coopération pour le développement couvrant chaque province et le pays dans son ensemble
- Élaboration, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, d'une stratégie quinquennale de mobilisation des ressources à l'appui de l'exécution du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
- Publication d'un rapport annuel sur les lacunes relatives aux objectifs de développement durable observées dans les statistiques nationales destinées à faciliter la réalisation de ces objectifs et élaboration par les entités des Nations Unies d'une stratégie visant à aider le Gouvernement à remédier à ces lacunes

- Présentation de 48 rapports sur la situation humanitaire au Centre commun de coordination et de suivi et au Centre mixte de coordination des réponses aux crises en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires
- Organisation de rencontres mensuelles sur le terrain dans chaque province de façon à appuyer et à renforcer les mesures de réconciliation nationale prises par le Gouvernement
- Réunions mensuelles avec des responsables gouvernementaux et les principales parties prenantes irakiennes sur des aspects essentiels de l'action humanitaire, de la stabilisation, de la reconstruction et du développement
- Organisation, avec le Gouvernement, de 2 forums de coordination pour le développement à l'appui de la mise en œuvre du plan national de développement et de la stratégie de reconstruction
- 4 rapports trimestriels sur les principaux problèmes en matière de développement, de stabilisation et de reconstruction dans les provinces
- Organisation d'une manifestation nationale de sensibilisation à l'intention de 150 jeunes à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, publication de 5 articles dans des bulletins d'information électroniques, de 10 messages dans les médias sociaux et d'un communiqué de presse, et organisation de 3 activités de communication avec les médias qui contribueront à autonomiser les jeunes Irakiens, à encourager et à promouvoir le développement et la participation des jeunes à la vie publique et à les aider à participer à la consolidation de la paix (Bureau de l'information)
- Organisation d'une manifestation nationale de sensibilisation à l'intention de 200 responsables gouvernementaux, de représentants de la société civile, de journalistes et de membres du public à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement; publication de 5 articles dans des bulletins d'information électroniques, de 10 messages dans les médias sociaux et d'un communiqué de presse, et organisation de 2 activités de communication avec les médias, qui aideront à promouvoir la protection de l'environnement et les pratiques durables (Bureau de l'information)
- Organisation, avec des entités des Nations Unies et des acteurs extérieurs au système des Nations Unies (comme TEDx Bagdad), de 3 manifestations de sensibilisation, qui contribueront à autonomiser la jeunesse irakienne, à encourager et à promouvoir la participation des jeunes à la vie publique, à la création d'entreprises et à la consolidation de la paix

Facteurs externes

36. La Mission devrait être en mesure d'atteindre ses objectifs si : a) les conditions de sécurité permettent d'accéder aux populations touchées et aux principales parties prenantes en ce qui concerne la protection des civils, et si l'ONU dispose des ressources logistiques et des moyens de sécurité dont les membres de son personnel a besoin pour offrir leurs services; b) les parties prenantes restent attachées aux principes du dialogue national inclusif, de la cohésion sociale et de l'unité de l'Iraq; c) la volonté politique et le consensus parmi les représentants politiques sont suffisamment forts pour que ceux-ci achèvent l'élaboration du cadre institutionnel, réglementaire et juridique nécessaire à l'organisation des élections et adoptent les textes qui en résulteront; les conditions de sécurité demeurent favorables à la tenue d'élections dans toutes les régions d'Iraq et l'on dispose de suffisamment de capacités pour le rapatriement et l'inscription des déplacés sur les listes d'électeurs; d) le Gouvernement irakien reste déterminé à promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme et de l'état de droit; e) les capacités dont disposent les structures et les institutions nationales et infranationales sont suffisantes pour que le système des Nations Unies, le Gouvernement irakien, le gouvernement de la région du Kurdistan et la société civile puissent continuer à dialoguer de façon à régler les questions relatives à la gouvernance, à la sécurité et à l'économie qui demeurent en suspens; f) aucune catastrophe naturelle ou causée par l'homme n'affecte les ressources humaines et financières; g) les événements se déroulant dans l'ensemble de la région n'ébranlent pas la stabilité politique interne de l'Iraq; h) aucun conflit régional ne provoque de nouveaux déplacements massifs de population d'un pays à un autre; i) les relations bilatérales entre l'Iraq et les pays voisins, notamment l'Arabie saoudite, la République islamique d'Iran et la Turquie, ne se dégradent pas à tel point que la MANUI ne serait plus en mesure de s'acquitter de son mandat; j) les événements se déroulant en République arabe syrienne ne déstabilisent pas l'Iraq et n'entravent pas les activités de la Mission.

III. Ressources nécessaires

A. Montant total des ressources nécessaires

Tableau 1

Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montant nécessaire pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses ^a	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
Militaires et personnel de police	16 275,2	15 289,4	(985,8)	8 261,4	-	8 287,0	(25,6)
Personnel civil	162 253,1	166 121,2	3 868,1	79 492,6	-	81 270,4	(1 777,8)
Dépenses opérationnelles	57 439,8	51 293,4	(6 146,4)	23 287,2	-	27 987,8	(4 700,6)
Total	235 968,1	232 704,0	(3 264,1)	111 041,2	-	117 545,2	(6 504,0)

^a Dépenses effectives au 31 août 2017 et prévisions pour le reste de l'année 2017.

37. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUI pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 est estimé à 111 041 200 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 6 504 100 dollars par rapport au montant approuvé pour 2017, comme il ressort des tableaux 1 et 16. La variation nette entre le montant demandé pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par :

a) Une diminution nette des dépenses de personnel militaire et de police qui tient essentiellement à la diminution des dépenses au titre des rations, due au fait qu'un taux de déploiement tardif de 1 % a été appliqué aux prévisions pour 2018, tandis que celui appliqué aux prévisions de dépenses pour 2017 était de 0 %;

b) Une diminution nette des dépenses de personnel civil, qui tient essentiellement au fait que les propositions qui sont faites aboutiraient à une réduction nette de 15 postes (voir tableau 3) et à l'institution d'un accord de partage des coûts avec le PNUD, qui s'appliquerait au poste du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires, celui-ci ayant rang de sous-secrétaire général, et aux postes temporaires de 14 agents chargés de la sécurité (2 P-4, 3 P-3 et 9 postes d'agent du Service mobile). Dans le cas du poste du Représentant spécial adjoint, la moitié des coûts salariaux et des dépenses communes de personnel serait à la charge de la Mission; de même, seule la moitié des dépenses totales afférentes aux 14 postes ont été prises en considération dans les prévisions budgétaires;

c) Une diminution nette des dépenses opérationnelles due principalement à la réduction des ressources demandées pour : i) les installations et infrastructures - le montant des contrats pour les services de sécurité et de maintenance sera revu à la baisse, et les frais d'hébergement à Bassora diminueront car le personnel recruté sur le plan international ne sera plus logé dans des hôtels mais dans le complexe du PNUD; ii) les transports aériens - la flotte aérienne de la Mission sera reconfigurée, ce qui entraînera une baisse des dépenses contractuelles afférentes au fonctionnement du parc aérien et une révision du montant du contrat d'approvisionnement en carburants et en lubrifiants; iii) les communications - les

dépenses au titre de l'achat de matériel diminueront, de même que les frais afférents aux répéteurs de satellite et à la connexion à Internet et les dépenses contractuelles.

Ressources extrabudgétaires

38. La Mission a reçu 50,7 millions de dollars destinés à financer les activités liées à la construction du complexe intégré des Nations Unies décrites aux paragraphes 108 à 111.

B. Effectifs nécessaires

Tableau 2

Total des effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>		<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	6	16	57	53	7	143	207	–	350	116	402	868
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	6	20	54	53	7	144	189	–	333	118	402	853
Variation	–	–	–	–	4	(3)	–	–	1	(18)	–	(17)	2	–	(15)

Tableau d'effectifs proposé

39. Comme indiqué dans le tableau 2, l'effectif total proposé pour la MANUI pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 est de 853 postes temporaires, dont 333 soumis à recrutement international (144 P et 189 SM) et 520 soumis à recrutement national (118 P et 402 AL), auxquels vient s'ajouter un effectif autorisé de 245 militaires affectés au groupe de gardes.

40. On trouvera dans le tableau 3 une proposition détaillée concernant l'évolution des effectifs par unité administrative. Le tableau 4 présente la liste des postes approuvés ou proposés par lieu d'affectation.

Taux de vacance

41. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2018 : 1,0 % pour le personnel militaire, 8,0 % pour le personnel recruté sur le plan international, 13,0 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 11,0 % pour les agents locaux.

42. Il est prévu que les taux de vacance effectifs moyens pour 2017 s'établissent comme suit : 2,0 % pour le personnel militaire, 6,9 % pour le personnel recruté sur le plan international, 7,8 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 7,2 % pour les agents locaux.

Tableau 3
Propositions concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Postes approuvés pour 2017	Modifications proposées					Postes proposés pour 2018
		Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement	Variation nette	
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	7	(1)	—	—	—	(1)	6
Groupe de la problématique hommes-femmes	2	—	—	—	^b	—	2
Groupe de la protection des femmes	—	—	2	—	—	2	2
Groupe de la protection de l'enfance	2	—	—	—	—	—	2
Bureau du Chef de cabinet	30	—	—	(2)	—	(2)	28
Bureau des droits de l'homme	42	—	—	—	—	—	42
Bureau de l'information	18	—	—	—	—	—	18
Section de la sécurité	255	(19)	—	1	^{c, d}	(18)	237
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale	9	—	—	—	—	—	9
Groupe conjoint de l'analyse	11	(1)	1	—	—	—	11
Bureau des affaires politiques	59	—	2	2	—	4	63
Bureau de l'assistance électorale	12	—	—	—	—	—	12
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires	6	—	—	—	—	—	6
Groupe de l'action sur le terrain	36	(1)	—	—	—	(1)	35
Groupe de la coordination	6	(1)	2	—	—	1	7
Bureau du Chef de l'appui à la mission	4	—	—	—	—	—	4
Groupe des finances et du budget	7	—	—	—	—	—	7
Groupe de la gestion des contrats	2	—	—	—	—	—	2
Bureaux régionaux (Erbil, Kirkouk)	4	—	—	—	—	—	4
Groupe de la gestion de l'information	2	—	—	—	—	—	2
Groupe de la planification, du contrôle et de la mise en conformité	2	(1)	—	—	—	(1)	1
Section des ressources humaines	11	—	—	1	—	1	12
Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission	6	(1)	—	(5)	—	—	—
Bureau du Directeur des opérations et de la gestion des ressources	—	—	1	5	—	—	6
Section des services médicaux	12	—	—	—	—	—	12
Groupe du soutien psychosocial	3	—	—	(1)	—	(1)	2
Section de la gestion des installations et des services	19	—	—	—	—	—	19
Section des achats	20	—	—	—	—	—	20
Section de la formation	5	—	—	—	—	—	5

Unité administrative	Postes approuvés pour 2017	Modifications proposées					Postes proposés pour 2018
		Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement	Variation nette	
Section de la gestion du matériel	22	—	—	—	—	—	22
Bureau du chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services	4	—	—	—	—	—	4
Section de la gestion centralisée des stocks	38	—	—	—	—	—	38
Section du génie	38	—	—	—	—	—	38
Section du transport de surface	54	—	2	—	^e	2	56
Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes	36	—	—	—	—	—	36
Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	46	(1)	—	—	—	(1)	45
Section des ressources humaines (Bureau d'appui commun de Koweït)	14	—	—	—	—	—	14
Section des finances (Bureau d'appui commun de Koweït)	16	—	—	—	—	—	16
Section des voyages (Bureau d'appui commun de Koweït)	3	—	—	—	—	—	3
Bureaux d'appui de New York	5	—	1	(1)	—	—	5
Total	868	(26)	11	—	—	(15)	853

^a Il est prévu que les fonctions afférentes aux postes dont le transfert est proposé restent les mêmes et que ces transferts n'entraînent pas l'exécution des programmes par les unités administratives d'origine.

^b 1 poste de conseiller pour la problématique hommes-femmes (P-4) reclassé en poste de conseiller principal pour la problématique hommes-femmes (P-5).

^c 1 poste de coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain (P-4) reclassé en poste de conseiller adjoint pour la sécurité (appui) (P-5).

^d 1 poste d'agent de protection rapprochée (agent du Service mobile) reclassé en poste de coordonnateur de la protection rapprochée (P-3).

^e 1 poste de chef de la section des transports (P-4) reclassé en poste de fonctionnaire des transports (FS-6).

Tableau 4
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Total partiel	Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2		Service mobile	Services généraux		Adminis- trateurs	Agents locaux	
Effectif approuvé pour 2017															
Bagdad	1	2	1	5	11	39	31	5	95	141	–	236	81	198	515
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	1	3	18	–	21	2	17	40
Bassora	–	–	–	–	–	2	3	–	5	4	–	9	4	13	26
Erbil	–	–	–	–	4	5	10	1	20	22	–	42	19	85	146
Kirkouk	–	–	–	–	–	3	5	–	8	14	–	22	5	21	48

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Personnel recruté sur le plan national		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile	Services généraux		Adminis- trateurs	Agents locaux	
Koweït	–	–	–	–	–	2	1	–	3	8	–	11	–	64	75
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	4
Amman	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	1	2
Mossoul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	3	2	6
New York	–	–	–	–	–	3	2	–	5	–	–	5	–	–	5
Total	1	2	1	6	16	57	53	7	143	207	–	350	116	402	868
Effectif proposé pour 2018															
Bagdad	1	2	1	5	14	35	32	4	94	121	–	215	64	200	479
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	1	3	17	–	20	2	16	38
Bassora	–	–	–	–	–	2	1	–	3	1	–	4	4	10	18
Erbil	–	–	–	–	4	5	11	2	22	28	–	50	19	87	156
Kirkouk	–	–	–	–	–	3	5	–	8	14	–	22	5	20	47
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	4
Amman	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	1	2
Mossoul	–	–	–	–	–	2	–	–	2	–	–	2	1	2	5
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	3	2	6
Anbar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Salaheddin	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Diyala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Ninive	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Dahouk	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Souleïmaniyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Babel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Karbala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Qadissiya	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Ouasset	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Dhi Qar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Al Mouthanna	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Maïssan	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Koweït	–	–	–	–	–	2	1	–	3	8	–	11	–	63	74
New York	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	–	–	5
Total	1	2	1	6	20	54	53	7	144	189	–	333	118	402	853
Variation	–	–	–	–	4	(3)	–	–	1	(18)	–	(17)	2	–	(15)

1. Représentant spécial du Secrétaire général

Tableau 5

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																
Effectif approuvé pour 2017	1	–	–	–	1	1	1	–	4	2	–	6	–	1	–	7
Effectif proposé pour 2018	1	–	–	–	1	–	1	–	3	2	–	5	–	1	–	6
Variation	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)
Groupe de la problématique hommes-femmes																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Variation	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la protection des femmes																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Variation	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Groupe de la protection de l'enfance																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	–	–	2
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	1	–	3	3	4	1	12	2	–	14	11	5	–	30
Effectif proposé pour 2018	–	–	1	–	2	3	4	1	11	2	–	13	10	5	–	28
Variation	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(2)
Bureau des droits de l'homme																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	2	6	7	–	16	1	–	17	15	10	–	42
Effectif proposé	–	–	–	1	2	6	7	–	16	1	–	17	15	10	–	42

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
pour 2018																	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bureau de l'information																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	4	-	18	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	4	-	18	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section de la sécurité																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	5	4	2	11	115	-	126	10	119	-	255	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	5	5	2	13	97	-	110	10	117	-	237	
Variation	-	-	-	-	1	-	1	-	2	(18)	-	(16)	-	(2)	-	(18)	
Total (Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général)																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	2	7	18	17	4	50	120	-	170	47	139	-	356	
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	2	9	16	18	4	51	102	-	153	47	137	-	337	
Variation	-	-	-	-	2	(2)	1	-	1	(18)	-	(17)	-	(2)	-	(19)	

43. Les unités administratives suivantes rendent compte directement au Représentant spécial du Secrétaire général :

a) Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, dont les membres travaillent en proche collaboration avec le Représentant spécial. Celui-ci est le chef de la Mission et est chargé de veiller à ce qu'elle s'acquitte du mandat confié par le Conseil de sécurité. Il est également l'agent habilité de l'ONU pour les questions de sécurité en Iraq. Le Bureau est chargé de seconder le Représentant spécial dans tous les domaines d'activité de la Mission, notamment en lui fournissant un appui fonctionnel et administratif et en assurant la liaison avec les composantes de la Mission et le Siège à New York;

b) Le Groupe de la problématique hommes-femmes, qui conseille le Représentant spécial et les hauts responsables de la Mission sur les moyens d'assurer la mise en œuvre effective des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, de la directive du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions sur le respect de l'égalité des sexes dans le cadre des opérations de maintien de la paix, et de la stratégie du Département des affaires politiques relative aux femmes, à la paix et à la sécurité pour la période 2016-2020, qui a été mise en place à la suite des examens relatifs à la paix et la sécurité effectués en 2015. Il formule également des conseils

techniques à l'intention des composantes opérationnelles de la Mission afin de faciliter la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et des questions d'égalité dans les activités de la Mission;

c) Le Groupe de la protection des femmes, qui est chargé de mettre en place les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles liées aux conflits et d'aider le Gouvernement iraquien à appliquer, en partenariat avec les entités des Nations Unies, les dispositions du communiqué conjoint sur la prévention et la répression des violences sexuelles liées aux conflits. Il importe d'accorder une attention particulière aux violences sexuelles liées aux conflits pour trouver de meilleurs moyens d'y faire face et d'aider les rescapés, s'assurer que les auteurs de ces violences répondent de leurs actes et que justice soit faite, et contribuer à la paix et à la stabilité en Iraq;

d) Le Groupe de la protection de l'enfance, qui est chargé de conseiller le Représentant spécial, la direction de la Mission et le Gouvernement iraquien sur les questions relatives au sort des enfants en temps de conflit armé, ainsi que sur la mise en place du mécanisme de surveillance et de communication de l'information concernant les six violations graves décrites dans la résolution [1261 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité et dans les résolutions thématiques ultérieures sur le sort des enfants en temps de conflit armé. Il mène aussi des campagnes de sensibilisation et organise des échanges pour s'attaquer au problème des violations graves et mettre en place des stratégies et des mécanismes pour y faire face, comme demandé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [1612 \(2005\)](#), [1882 \(2009\)](#) et [1998 \(2011\)](#);

e) Le Bureau du Chef de cabinet, qui est chargé de veiller à ce que les activités soient menées de façon intégrée et cohérente dans l'ensemble des domaines, composantes et sites de la Mission. Il est le principal point de contact pour le personnel de la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement iraquien, les ambassades et les autres partenaires internationaux et nationaux en ce qui concerne les questions relatives à la planification des programmes stratégiques et à la coordination. À ce titre, il supervise les principaux mécanismes et rouages qui permettent à la Mission de s'acquitter de son mandat, en particulier pour ce qui est de la planification stratégique et opérationnelle, de la coordination des orientations, de la prise de décisions au plus haut niveau et de la gestion de l'information. Il est également chargé d'assurer l'appui et le suivi concernant les questions administratives et protocolaires qui se rapportent aux déplacements du personnel et aux missions de haut niveau en Iraq. Le Bureau collabore avec divers acteurs internes et externes en ce qui concerne des processus de planification complexes, suit l'exécution des activités qui en découlent, participe à l'élaboration du budget de la Mission et à l'examen, à l'application et au suivi du cadre stratégique intégré, coordonne l'appui dispensé au niveau de la Mission à l'Équipe spéciale intégrée pour l'Iraq basée au Siège et aux entités équivalentes concernant d'autres outils de planification essentiels, conformément à la Politique d'évaluation et de planification intégrées;

f) Le Bureau des droits de l'homme, qui concentre ses activités sur les domaines essentiels suivants afin de pallier les lacunes dans les domaines des droits de l'homme et de l'état de droit qui sont à l'origine des cycles de violence que subit actuellement l'Iraq : la protection des civils contre les effets des conflits armés et du terrorisme; la réforme complète du droit et des institutions de la justice pénale, notamment l'élaboration de politiques de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit; la justice transitionnelle et la réconciliation des communautés; la réforme complète de la législation et des politiques en matière de protection des femmes et des enfants contre les violences sexuelles et sexistes et les violences sexuelles liées aux conflits; la réforme complète de la législation et des politiques en matière de protection des

minorités et de la pleine et égale participation de celles-ci à la vie politique, économique et sociale du pays; le renforcement de la démocratie et la protection des droits économiques, sociaux et culturels; le renforcement des capacités institutionnelles de l'État, notamment des institutions nationales des droits de l'homme, des commissions du Conseil des représentants, de l'appareil judiciaire, des ministères et des services responsables du maintien de l'ordre. Le Bureau mène ses activités à partir de Bassora, Mossoul, Kirkouk, Erbil, Bagdad et Najaf;

g) Le Bureau de l'information, qui est chargé de formuler des conseils et de planifier et d'exécuter des activités de communication visant la société iraquienne et les parties prenantes extérieures et intérieures afin de faire mieux comprendre le rôle de la MANUI et de l'ONU dans le pays, et d'aider l'ONU à mieux appréhender la situation de l'Iraq. Il mène ses activités à partir de Bagdad et des bureaux régionaux d'Erbil et de Kirkouk et chapeaute la mise en œuvre de la stratégie d'information intégrée de la Mission et les activités d'information et de sensibilisation en Iraq;

h) La Section de la sécurité, qui est chargée d'assurer la sécurité du personnel de la Mission et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Iraq. Elle crée un environnement propice à l'exécution, dans des conditions de sécurité, des mandats et programmes des Nations Unies. Elle est également chargée de proposer une formation aux questions de sécurité à tous les membres du personnel des organismes relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. De plus, elle gère un dispositif qui permet de suivre à la trace tous les membres du personnel lorsqu'ils se déplacent dans le pays, en sortent ou y entrent. La Section est dirigée par le conseiller principal pour la sécurité (D-1), dont le poste est inscrit au budget du Département de la sûreté et de la sécurité; le conseiller principal rend compte directement au Représentant spécial et au Département. La Section est composée des quatre unités administratives suivantes : le Groupe de la planification stratégique en matière de sécurité et de l'appui administratif (ou Bureau du Conseiller principal pour la sécurité); le Groupe de liaison avec le Gouvernement iraquien; le Groupe des enquêtes spéciales; le Groupe d'appui et de coordination logistiques. Des membres du personnel de sécurité sont déployés à Bagdad et à l'aéroport international de la ville, ainsi que dans les bureaux de Bassora, Erbil, Kirkouk et Najaf. Le conseiller adjoint pour la sécurité (opérations) [(P-4), dont le poste est inscrit au budget du Département de la sûreté et de la sécurité], relève de la Section et supervise les groupes opérationnels ci-après :

i) Le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité, qui est responsable de la gestion de l'information touchant à la sécurité, de la planification des opérations et de l'appui aux activités des organismes relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Il est composé du Groupe des plans de sécurité, du Centre des opérations de sécurité et du Groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité;

ii) Le Groupe de la protection rapprochée, qui offre une protection individuelle et d'autres services de sécurité à l'équipe de direction de la Mission et à des membres du personnel des organismes relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Il dispose de quatre équipes de sûreté rapprochée à Bagdad;

iii) Les Groupes de coordination de la sécurité de zone, au nombre de quatre à Bagdad, à savoir : le Groupe de coordination de la sécurité de zone à Bagdad, le Sous-Groupe Sécurité des locaux, la Base de soutien avancée de l'aéroport international de Bagdad et le Sous-Groupe de la sécurité de Najaf. Le Groupe de coordination de la sécurité de zone de la région du Kurdistan est responsable des activités du centre opérationnel dans la région. Il est dirigé par

un agent responsable de la sécurité (P-4) dont le poste est inscrit au budget du Département de la sûreté et de la sécurité et qui assume les fonctions d'administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité pour la région du Kurdistan. Les groupes de coordination de la sécurité de zone à Kirkouk et à Bassora sont chargés de coordonner les activités de sécurité des centres opérationnels de ces villes. Le Groupe de la sécurité au Koweït sert de base d'appui à la Section de la sécurité en Iraq pour ce qui est de la liaison avec les autorités du pays hôte et avec l'agent habilité pour les questions de sécurité pour le Koweït.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

44. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants en ce qui concerne les effectifs des unités administratives qui rendent compte au Représentant spécial du Secrétaire général :

a) **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général** : Suppression d'un poste temporaire d'assistant spécial (P-4), ce qui va dans le sens de la rationalisation des activités de la Mission et d'une utilisation plus optimale des ressources, étant donné que les fonctions exercées par le titulaire de ce poste peuvent être assumées adéquatement par le conseiller spécial (P-5) et l'assistant spécial (P-3);

b) **Groupe de la problématique hommes-femmes** : Reclassement d'un poste temporaire de conseiller pour la problématique hommes-femmes (P-4) en poste de conseiller principal pour la problématique hommes-femmes (P-5). La Mission continue de donner la priorité à l'action relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, mais elle doit réorienter ses travaux pour améliorer la participation et l'appui à l'action qui est menée. De plus, il y a lieu de redoubler d'efforts pour renforcer la participation des femmes au processus électoral et aux initiatives de réconciliation en Iraq dans l'ère post-EIIL, afin que la MANUI et le Département des affaires politiques s'acquittent de leur mandat et des responsabilités qui leur incombent au titre de la résolution [2299 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité. Le Groupe prévoit un renforcement des activités visant à établir un dialogue avec des acteurs politiques de haut niveau et des dignitaires tribaux et religieux dans tout le pays de sorte que les femmes participent davantage à la réconciliation, aux élections et à la prise de décisions à l'issue du conflit avec l'EIIL. De plus, dans sa résolution [2242 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité a réaffirmé qu'il importait de faire participer les femmes à la lutte contre l'extrémisme violent, car les femmes issues des minorités sont les plus touchées par le conflit avec l'EIIL. Le reclassement qui est proposé permettrait de garantir la coopération et l'établissement de partenariats avec les partenaires gouvernementaux aux niveaux fédéral et régional dans le cadre d'échanges de haut niveau, ainsi qu'avec les organisations de la société civile qui participent à la mise en œuvre du plan d'action national iraquien relatif à la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité et appuient les cadres et dispositifs nationaux d'autonomisation des femmes et de promotion de l'égalité des sexes. Enfin, le titulaire du poste ainsi reclassé appuierait les efforts qui seront faits pour promouvoir l'Initiative de paix de Ninive, lancée par des députées originaires de cette province. Cette initiative est la première proposée par des femmes à avoir été adoptée par le Conseil des représentants;

c) **Groupe de la protection des femmes** : Il est proposé de créer un Groupe de la protection des femmes, qui serait chargé de fournir un appui technique au Gouvernement iraquien et à l'équipe de pays en vue de l'application des dispositions du communiqué conjoint sur la prévention et la répression des violences sexuelles liées aux conflits, d'une part, et pour ce qui est du fonctionnement interne de la Mission, de renforcer les activités relatives aux

arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information, d'autre part. Il est proposé :

- i) D'inscrire au budget ordinaire le poste temporaire de conseiller principal pour la protection des femmes (P-5) auquel on a eu recours en 2017 et qui était financé au moyen de ressources extrabudgétaires, ce qui permettrait de garantir une certaine continuité puisque le Gouvernement iraquien et l'équipe de pays continueraient à bénéficier de services d'appui technique en vue de l'application des dispositions du communiqué conjoint sur la prévention et la répression des violences sexuelles liées aux conflits tandis que l'on continuerait à renforcer sur le plan interne les activités relatives aux arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information;
- ii) De créer un poste temporaire de conseiller pour la protection des femmes (administrateur recruté sur le plan national) chargé d'appuyer le conseiller principal pour la protection des femmes dans ses activités de formation, de sensibilisation et d'information de la société civile et des dignitaires religieux de façon à promouvoir l'application des dispositions du communiqué conjoint sur la prévention et la répression des violences sexuelles liées aux conflits;
- d) **Bureau du Chef de cabinet** : Transfert d'un poste temporaire de chef de bureau à Erbil (P-5) et d'un poste de fonctionnaire d'administration (administrateur recruté sur le plan national) au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale (Bureau des affaires politiques) de façon à réaménager la structure hiérarchique pour que les chefs de bureau, notamment ceux de Kirkouk et de Bassora, rendent compte directement au Chef du Bureau des affaires politiques. Ces transferts ne devraient pas nuire à l'exécution des programmes par les services concernés;
- e) **Section de la sécurité** :
 - i) Transfert à la Mission d'un poste temporaire de coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain (P-4) relevant actuellement du Siège et reclassement en poste de conseiller adjoint pour la sécurité (P-5) au vu de la complexité des fonctions qui y sont associées et de l'importance que celles-ci revêtent dans la structure opérationnelle de la Section. Cette proposition prévoit un élargissement des fonctions du titulaire du poste, qui se verrait confier des responsabilités consistant à aider le conseiller principal pour la sécurité (D-1) à superviser les membres des services de sécurité en Iraq et à gérer le Groupe des enquêtes spéciales, le Groupe chargé de la formation en matière de sécurité et le Groupe d'appui et de coordination logistiques;
 - ii) Suppression de trois postes temporaires d'agent de sécurité (agent du Service mobile), d'un poste temporaire d'assistant à la sécurité (agent local) et d'un poste temporaire d'assistant à la sécurité incendie (agent local) du Bureau de Bassora, à la suite d'un examen interne des activités de la Mission dans le centre opérationnel du Sud;
 - iii) Suppression des 14 postes temporaires d'agent de protection rapprochée (agent du Service mobile) qui composent l'Équipe de sûreté rapprochée n° 5, qui fournissait un appui spécialisé à l'équipe de pays. Il a été déterminé que la Mission n'en avait plus besoin;
 - iv) Reclassement d'un poste temporaire d'agent de protection rapprochée (agent du Service mobile) en poste de coordonnateur de la protection rapprochée (P-3), chargé de superviser quatre équipes de sûreté rapprochée.

Tableau 6
Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	3	2	–	5	–	–	5	–	–	–	5
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	–	–	–	5
Variation	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

45. L'Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques offre des services d'appui à la Mission depuis le Siège de l'Organisation. Au vu des incertitudes qui persistent en Iraq sur les plans politique et économique et sur celui de la sécurité, et au vu du rôle crucial qu'il joue dans le processus électoral, la réconciliation et les réformes aux niveaux national et régional, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir l'appui nécessaire. Il est notamment chargé de fournir des services de soutien opérationnel, d'aider à la définition et à la hiérarchisation d'objectifs stratégiques essentiels conformes au mandat de la Mission et aux besoins politiques et d'établir le dialogue avec des États Membres et d'autres partenaires majeurs sur les plans régional et international.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

46. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs de l'Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques :

a) Création d'un poste temporaire de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5), chargé d'appuyer le travail de l'Équipe Iraq et de la Mission dans plusieurs domaines liés à l'adoption de stratégies et de politiques concernant les relations entre Erbil et Bagdad. Le titulaire de ce poste devra avoir une bonne connaissance des questions relatives à la région du Kurdistan en Iraq et sera notamment chargé de suivre de près l'évolution de la situation politique dans la région et de se tenir au courant de l'actualité en rapport avec toutes les questions en suspens, en se concentrant particulièrement sur les répercussions du référendum d'indépendance. Il devra aussi établir des rapports et des documents analytiques sur les questions relatives aux relations entre Erbil et Bagdad, mener des activités de sensibilisation au niveau régional (en Iraq et auprès des acteurs régionaux), déceler les occasions qui se présentent en ce qui concerne la médiation et les bons offices mais aussi les éventuels éléments perturbateurs, faire des recommandations à l'équipe dirigeante de la Mission concernant des politiques, stratégies et autres mesures qui pourraient être adoptées pour faire face à des situations préoccupantes et examiner les possibles répercussions de leur adoption, et rester en contact avec d'autres parties prenantes du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales et les gouvernements au sujet de la coordination et des grandes orientations.

b) Transfert à la Mission d'un poste temporaire de coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain (P-4) relevant actuellement du Siège, dont le titulaire assurerait les fonctions de conseiller adjoint pour la sécurité (appui).

2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

Tableau 7

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Adminis- trateurs	Agents locaux		
Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	1	–	2	1	–	5	1	–	6	1	2	–	9
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	1	–	2	1	–	5	1	–	6	1	2	–	9
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe conjoint de l'analyse																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	1	4	–	6	1	–	7	3	1	–	11
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	1	4	–	6	–	–	6	4	1	–	11
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	1	–	–	–
Bureau des affaires politiques																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	3	10	6	1	21	1	–	22	25	12	–	59
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	4	11	6	1	23	1	–	24	26	13	–	63
Variation	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	1	1	–	4
Bureau de l'assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	2	2	–	–	5	–	–	5	2	5	–	12
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	2	2	–	–	5	–	–	5	2	5	–	12
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total - Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	3	6	15	11	1	37	3	–	40	31	20	–	91

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Adminis- trateurs		Agents locaux			
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	3	7	16	11	1	39	2	–	41	33	21	–	95	
Variation	–	–	–	–	1	1	–	–	2	(1)	–	1	2	1	–	4	

47. Les unités administratives suivantes rendent compte au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale :

a) L'équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale : le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général dirige la composante politique de la MANUI et supervise les activités du Bureau des affaires politiques, du Bureau de l'assistance électorale, du Groupe conjoint de l'analyse et du bureau de liaison de Téhéran;

b) Le Groupe conjoint de l'analyse, qui est chargé d'élaborer des analyses ciblées, intégrées et prospectives à l'intention de la Mission étant donné que les missions intégrées des Nations Unies doivent disposer d'une stratégie intégrée et de la capacité de coordonner et de recueillir des informations auprès de sources multiples pour conseiller les hauts responsables;

c) Le Bureau des affaires politiques : le Bureau joue un rôle central dans les activités de sensibilisation et de communication de la Mission sur les questions politiques. Il fournit au Représentant spécial, au Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale et au Siège de l'ONU des services de planification et d'analyse stratégique des politiques et des opérations sur le long terme. Il assure la liaison avec les partis politiques, les pouvoirs publics, le Parlement, les représentants du corps diplomatique, les représentants de la société civile, les groupes de femmes et de jeunes, les communautés locales partout en Iraq et les autres entités concernées. Il joue également un rôle de premier plan qui consiste, d'une part, à formuler des conseils, des orientations et des recommandations à l'intention du Représentant spécial du Secrétaire général et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale, et, d'autre part, à élaborer, organiser et mettre en œuvre diverses initiatives ayant pour objet de permettre à la Mission de s'acquitter de ses tâches essentielles, et à en assurer le suivi. Le Bureau apporte une contribution essentielle aux efforts déployés pour répondre aux demandes du Gouvernement iraquien portant sur la facilitation du processus de réconciliation nationale grâce à la mobilisation de ses ressources, notamment au niveau local où il associe activement la population à l'action menée. Il s'emploie également à forger un consensus politique au sujet des réformes proposées par le Premier Ministre en réponse à la demande générale. Il appuiera les opérations électorales ainsi que la formation du Gouvernement dans le cadre de la mission de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale. Il doit en outre mettre en œuvre des mesures politiques à l'appui des activités de stabilisation et de reconstruction menées par l'équipe de pays des Nations Unies dans les zones libérées du contrôle de l'EIIL. Le Bureau est composé de plusieurs équipes, à savoir l'équipe

Réconciliation nationale, l'équipe Activités régionales, l'équipe Appui parlementaire, l'équipe Provinces et l'équipe Suivi et analyse. Outre ses activités liées à la réconciliation nationale, l'équipe chargée de cette question suit l'évolution de la situation régionale et s'entretient avec les membres du corps diplomatique à Bagdad pour veiller à ce que les acteurs internationaux adoptent des positions cohérentes concernant l'appui au Gouvernement iraquien. Le Bureau opère depuis les bureaux de la MANUI à New York, Amman, Bagdad, Bassora, Mossoul, Kirkouk, Erbil et Najaf, où il dispose d'une représentation. En outre, 14 administrateurs sont basés à Babel, Karbala, Najaf, Salaheddin, Mouthanna, Bassora, Diyala, Ninive, Qadsayya, Ouasset, Anbar, Maïssan, Dhi Qar et Dahouk;

d) Le Bureau de l'assistance électorale, qui est chargé d'appuyer les activités électorales menées par la Mission conformément à son mandat. L'assistance électorale est actuellement fournie à partir de Bagdad, d'Erbil et de New York.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

48. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale :

a) **Groupe conjoint de l'analyse** : création d'un poste d'attaché de recherche-analyste (administrateur recruté sur le plan national) afin de renforcer la capacité du Groupe de recevoir et de traiter des informations en arabe pour qu'il soit mieux à même de faciliter les contacts avec les autorités et les responsables de la lutte contre le terrorisme grâce à une connaissance approfondie de la situation sur le terrain au niveau national et à un accès accru à des zones auxquelles les membres du personnel recruté sur le plan international ne peuvent pas accéder ou ne le peuvent que difficilement, y compris la connaissance des coutumes locales et de la maturité politique des populations. En outre, il est proposé de supprimer un poste d'agent de sécurité (agent du Service mobile) pour créer le poste d'administrateur susmentionné, à l'appui de l'initiative de nationalisation des postes;

b) Bureau des affaires politiques :

i) Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) pour diriger le Bureau à Mossoul. La ville de Mossoul ayant été libérée et la fin de la présence de l'EIIL en Iraq étant proche, la province de Ninive, dont Mossoul est le chef-lieu, sera une zone hautement prioritaire pour la Mission. La MANUI propose d'ouvrir un bureau à Mossoul afin de suivre de près la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité dans la province de Ninive, y compris en ce qui concerne les minorités, d'exercer ses bons offices auprès des autorités locales, de communiquer avec différents groupes armés et de sensibiliser au dialogue et à la réconciliation sans exclusive au service de la paix et de la stabilité. En outre, la province de Ninive compte un certain nombre de zones (Sinjar et les plaines de Ninive), où vivent principalement des minorités, dont le contrôle est revendiqué aussi bien par le Gouvernement fédéral que par le gouvernement de la région du Kurdistan (zones dites « contestées »). Certaines de ces zones resteront vraisemblablement instables après le départ de l'EIIL et pourraient être à l'origine d'un conflit entre les deux parties si le gouvernement de la région du Kurdistan poursuit sur la voie de l'autodétermination. Compte tenu de ces éléments, le déploiement d'un spécialiste des questions politiques à Mossoul est essentiel pour garantir que la Mission se tienne au courant des principales évolutions et des faits nouveaux en vue de prévenir d'éventuelles flambées de violence, de renforcer la paix et la stabilité et d'accomplir son mandat;

- ii) Création d'un poste d'assistant administratif (agent local) à Mossoul, dont le titulaire fournira un appui au chef du bureau de Mossoul;
- iii) Transfert d'un poste de chef du bureau d'Erbil (P-5) et d'un poste de fonctionnaire d'administration (hors classe) (administrateur recruté sur le plan national) du Bureau du Chef de cabinet pour réorganiser les relations hiérarchiques et veiller à ce que les autres chefs de bureaux, à savoir ceux de Kirkouk et de Bassora, rendent compte directement au Chef du Bureau des affaires politiques. Ces modifications ne devraient pas nuire à l'exécution des programmes par les services concernés.

3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires

Tableau 8

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	–	–	2	1	–	4	1	–	5	–	1	–	6
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	–	–	2	1	–	4	1	–	5	–	1	–	6
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des opérations sur le terrain																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	3	2	–	5	–	–	5	29	2	–	36
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	3	2	–	5	–	–	5	28	2	–	35
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)
Groupe de la coordination																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	1	2	1	5	1	–	6	–	–	–	6
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	1	2	1	5	1	–	6	1	–	–	7
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Total : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	–	1	6	5	1	14	2	–	16	29	3	–	48
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	–	1	6	5	1	14	2	–	16	29	3	–	48

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>										<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>			<i>Admin-istrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>				
Variation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

49. Les unités administratives suivantes rendent compte au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires :

a) L'équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires : le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général assume les responsabilités de Coordonnateur résident des Nations Unies, de Coordonnateur des opérations humanitaires et de Représentant résident du PNUD, dirige l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et supervise le mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate. Il s'occupe en outre des tâches prioritaires fixées dans son mandat, notamment la coordination de l'action humanitaire, l'appui à la stabilisation dans les zones nouvellement libérées et au retour des populations déplacées, la promotion et la facilitation de la cohésion sociale et de la réconciliation, et la coordination de l'appui aux activités de relèvement et de développement, au programme de reconstruction du Gouvernement et au plan national de développement;

b) Le Groupe des opérations sur le terrain, qui fournit un appui en matière de coordination et d'information à la Mission, à l'équipe de pays des Nations Unies, aux autorités gouvernementales et aux partenaires humanitaires et de développement. Il appuie également les actions de stabilisation entreprises dans les zones à nouveau accessibles, favorise le retour volontaire des déplacés dans de bonnes conditions de sécurité, facilite les activités de relèvement, appuie la réconciliation au niveau local et le programme de développement du Gouvernement, et agit en concertation avec les organisations non gouvernementales, les associations locales et les partenaires donateurs afin d'assurer la cohérence des initiatives et des contacts pris aux niveaux des provinces, des districts et des villes. Le Groupe opère à Bagdad, Erbil, Kirkouk et Bassora, et dans les provinces d'Anbar, de Salaheddin, de Diyala, de Ninive, de Dahouk, de Souleïmaniya, de Babel, de Karbala, de Qadsayya, d'Ouasset, de Najaf, de Dhi Qar, de Mouthanna et de Maïssan, où il dispose d'une représentation;

c) Le Groupe de la coordination, qui est chargé de fournir un appui au Gouvernement iraquien et de faire le lien entre l'ONU et le Gouvernement iraquien au Centre commun de coordination et de suivi; de superviser tous les cadres de stratégie et de planification pertinents; de faciliter la coordination entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies, y compris les activités intégrées dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le cadre stratégique intégré; et de faciliter les relations avec les donateurs, le Gouvernement et d'autres parties prenantes concernant les priorités en matière de développement et de reconstruction.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

50. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires :

a) **Groupe des opérations sur le terrain** : Suppression d'un poste de spécialiste des affaires humanitaires (administrateur recruté sur le plan national), l'évaluation des capacités de coordination existantes de la MANUI dans la province ayant permis de déterminer que les tâches assurées par le titulaire de ce poste deviendront caduques;

b) **Groupe de la coordination** :

i) Suppression d'un poste de spécialiste des affaires humanitaires (P-4) du fait que les tâches exercées par le titulaire de ce poste deviendront caduques compte tenu des nouvelles priorités de la Mission après la libération de Mossoul;

ii) Création d'un poste de spécialiste des affaires civiles (P-4) à Bagdad afin d'appuyer les efforts de coordination menés dans le cadre des volets action humanitaire, développement et paix et sécurité en vue de la réconciliation et d'aider le Gouvernement iraquien et le gouvernement de la région du Kurdistan à passer d'une situation de crise humanitaire au relèvement et au développement;

iii) Création d'un poste de spécialiste du suivi et de l'évaluation-administrateur de programme (administrateur recruté sur le plan national) afin de renforcer le rôle du Bureau intégré de coordination des activités d'aide au développement et d'assistance humanitaire à l'appui du suivi par le Gouvernement de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de soutenir la gestion axée sur les résultats.

4. Appui à la Mission

Tableau 9

Effectifs nécessaires pour l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>		<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	2	13	17	1	34	76	–	110	9	216	–	335
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	2	12	16	1	32	77	–	109	9	217	–	335
Variation	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	(2)	1	–	(1)	–	1	–	–

51. L'appui à la Mission relève de la responsabilité générale du Chef de l'appui à la mission qui coordonne et supervise les travaux des trois principaux services, à savoir le Bureau du Chef de l'appui à la mission, le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission. En 2018, il est proposé de supprimer le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission et de créer un pilier Gestion des opérations et des ressources.

52. Le Chef de l'appui à la mission est le principal conseiller du Chef de la Mission pour toutes les questions relatives à l'appui administratif et technique. Secondé par le Chef adjoint de l'appui à la mission, il est chargé d'assurer la coordination et le contrôle des opérations et de veiller à ce que les services d'appui essentiels soient fournis aux clients. Le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services est chargé de gérer et de coordonner le flux des biens et services de la chaîne d'approvisionnement et la fourniture de services techniques. L'intérim du Chef de l'appui à la mission sera assuré tour à tour par le Chef de la gestion des opérations et des ressources et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services.

53. La composante appui à la Mission continuera d'axer son travail sur l'alignement progressif de ses structures organisationnelles mises en place au titre de la stratégie globale d'appui aux missions. L'équipe de gestion de la composante Appui à la Mission continuera d'exercer les fonctions internes essentielles qui exigent une présence sur place, tout en étant mieux structurée pour fournir au Représentant spécial du Secrétaire général les services, conseils et appuis améliorés nécessaires à l'accomplissement du mandat de la Mission.

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Tableau 10
Effectifs nécessaires : Bureau du Chef de l'appui à la mission

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Équipe des collaborateurs directs du Bureau du Chef de l'appui à la mission																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	–	1	1	–	3	1	–	4	–	–	–	4
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	–	1	1	–	3	1	–	4	–	–	–	4
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe du budget et des finances																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	1	–	2	2	–	4	–	3	–	7
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	1	–	2	2	–	4	–	3	–	7
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion des contrats																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan internatio- nal)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies	
Bureaux régionaux (Erbil, Kirkouk)																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	2	–	2	–	4
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	2	–	2	–	4
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion de l'information																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	–	2
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la planification, du contrôle et de la mise en conformité																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1	–	2	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	1
Variation	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)
Section des ressources humaines																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	5	–	6	1	5	–	12
Variation	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	5	–	6	1	5	–	12
Total : Bureau du Chef de l'appui à la mission																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	–	2	6	–	–	9	6	–	15	–	6	–	21
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	–	3	5	–	–	9	11	–	20	1	11	–	32
Variation	–	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	5	–	5	1	5	–	11

54. Les unités administratives suivantes rendent compte directement au Chef de l'appui à la mission :

- a) L'équipe de collaborateurs directs du Chef de l'appui à la mission, avec laquelle le Chef de l'appui à la mission continuera de fournir des conseils stratégiques aux hauts responsables de la Mission concernant l'appui en matière de gestion, de logistique et d'administration nécessaire à l'accomplissement du mandat

de la Mission, y compris la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions;

b) Le Groupe du budget et des finances, qui est chargé d'appliquer les politiques et les procédures budgétaires, d'établir le budget de la Mission, de contrôler et d'exécuter le budget approuvé, de superviser l'exécution du budget du Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad, ainsi que d'établir divers rapports et analyses;

c) Le Groupe de la gestion des contrats, qui est responsable de la gestion des marchés de biens et de services de la Mission;

d) Les bureaux régionaux (Erbil, Kirkouk), qui sont chargés de mener des activités d'appui opérationnel au Bureau de la représentation régionale de la MANUI à Erbil et dans le complexe de la MANUI à Kirkouk;

e) Le Groupe de la gestion de l'information, qui est chargé de traiter l'ensemble de la correspondance de la Mission;

f) Le Groupe de la planification, du contrôle et de la mise en conformité, qui est chargé d'exécuter l'ensemble des tâches de planification dans tous les domaines de l'appui à la mission et de renforcer les fonctions de contrôle, de coordination et de mise en conformité pour faire en sorte que la Mission respecte toutes les dispositions énoncées dans les circulaires administratives, les directives et les rapports du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne, entre autres;

g) La Section des ressources humaines, qui est chargée de la gestion des ressources humaines de la Mission. Le responsable des ressources humaines exerce les fonctions de conseiller en ce qui concerne les politiques et pratiques de gestion suivies par la Mission dans le domaine des ressources humaines et se consulte avec le Bureau d'appui commun de Koweït pour faire en sorte que les services au personnel soient assurés efficacement et en temps voulu. La Section comprend : i) le Groupe du recrutement; ii) le guichet clients; iii) l'Unité de soutien spécialisé; iv) la Cellule des données sur le personnel.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

55. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au Bureau du Chef de l'appui à la mission :

a) **Groupe de la planification, du contrôle et de la mise en conformité** : Suppression d'un poste de spécialiste de la planification (P-3) qui est vacant depuis plus de deux ans;

b) **Section des ressources humaines** : Transfert de la Section [un poste de responsable des ressources humaines (P-4), quatre postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent du Service mobile), un poste d'assistant administratif (agent du Service mobile) et cinq postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent local)] du Bureau des opérations et de la gestion des ressources qu'il est proposé de créer (actuel Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission) au Bureau du Chef de l'appui à la mission, compte tenu du fait que la Section travaille en étroite collaboration avec ce Bureau, et en accord avec l'harmonisation accrue de la chaîne de responsabilisation. En outre, il est proposé de transférer un poste de spécialiste des questions de qualité de vie (administrateur recruté sur le plan national) du Groupe du soutien psychosocial (actuel Bureau du Chef adjoint de la Mission).

Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission

Tableau 11

Effectifs nécessaires : Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le pla n interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	–	–	–	1	1	–	2	–	4	–	6
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	(4)	–	(6)

56. Le poste de chef adjoint de l'appui à la mission a été créé à la MANUI en 2014 conformément à la recommandation issue de l'examen des besoins en personnel civil mené en 2013. Son titulaire était chargé de superviser la gestion des achats, des services médicaux, de la formation, des ressources humaines, du soutien psychosocial, des installations et du matériel.

57. Le pilier Gestion des opérations et des ressources qu'il est proposé de créer regroupera les tâches liées aux achats, au soutien psychosocial, à la formation, à la gestion du matériel et des installations, ainsi qu'aux services médicaux.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

58. Il est proposé de supprimer le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission et de créer un pilier Gestion des opérations et des ressources. En outre, il est proposé de supprimer le poste de chef adjoint de l'appui à la mission (P-5) et de créer un poste de Chef de la gestion des opérations et des ressources (P-5).

59. Il est également proposé de transférer les postes restants du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission (1 SM et 4 AL) au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources.

Gestion des opérations et des ressources

Tableau 12

Effectifs nécessaires : Gestion des opérations et des ressources

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux				

Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	–	–	–	1	1	–	2	–	4	–	6	
Variation	–	–	–	–	1	–	–	–	1	1	–	2	–	4	–	6	
Section des services médicaux																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	4	–	5	4	–	9	–	3	–	12	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	4	–	5	4	–	9	–	3	–	12	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des ressources humaines																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	5	–	6	–	5	–	11	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Variation	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	(5)	–	(6)	–	(5)	–	(11)	
Groupe du soutien psychosocial																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	1	–	–	3	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	–	–	–	2	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	
Section de la gestion des installations et des services																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	–	6	–	13	–	19	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	–	6	–	13	–	19	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des achats																	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	4	–	5	1	14	–	20	
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	–	–	1	4	–	5	1	14	–	20	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section de la formation																	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	1	2	–	5
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	1	2	–	5
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion du matériel																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	7	–	8	–	14	–	22
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	–	–	1	7	–	8	–	14	–	22
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total : Gestion des opérations et des ressources																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	6	5	–	11	27	–	38	3	51	–	92
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	5	5	–	11	23	–	34	2	50	–	86
Variation	–	–	–	–	1	(1)	–	–	1	(4)	–	(4)	(1)	(1)	–	(6)

60. Les unités administratives suivantes rendent compte au Chef de la gestion des opérations et des ressources :

a) Le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, qui est chargé de fournir un appui général et de gérer les opérations et les ressources de la Mission;

b) La Section des services médicaux, qui est responsable des soins de santé, des soins médicaux et du bien-être du personnel civil et du personnel autre que civil de la Mission. Le bureau principal est situé à Bagdad et un centre de consultation de niveau 1 est installé dans le bureau d'Erbil et dans celui de Kirkouk;

c) Le Groupe du soutien psychosocial, qui a pour tâche d'instaurer un environnement de travail respectueux et de contribuer à l'épanouissement de membres du personnel bien préparés et résilients, qui sont capables de faire face au stress et aux exigences liés au travail. Il est basé à Erbil et dispose de personnel d'appui à Bagdad;

d) La Section de la gestion des installations et des services, qui est responsable des services contractuels suivants : nettoyage, blanchisserie, entretien de la salle de sport, ramassage des ordures, évacuation des eaux usées, courrier et valise diplomatique, messagerie et hébergement nécessaires au personnel dans tous les lieux d'affectation. Elle a des bureaux à Bagdad, à l'aéroport international de Bagdad, à Koweït, à Erbil et à Kirkouk;

e) La Section des achats, qui est chargée d'assurer la coordination efficace et à moindre frais des opérations d'achat, de la livraison de biens et de la prestation de services à la Mission. Elle est composée de quatre unités implantées à Bagdad, à Erbil et à Koweït;

f) La Section de la formation, qui est chargée d'appliquer la politique de l'ONU en matière de formation et de perfectionnement afin de permettre aux membres du personnel de la MANUI d'améliorer leurs compétences, de se perfectionner et d'élargir ainsi leurs perspectives de carrière, ainsi que de coordonner les activités de formation dispensées en interne et en externe. Elle a des bureaux à Erbil, à Bagdad et à Koweït;

g) La Section de la gestion du matériel, qui est chargée de fournir des services d'appui à la gestion du matériel : contrôle du matériel et inventaire physique, réception et inspection des biens, traitement des réclamations, interventions du Comité de contrôle du matériel, cession des actifs et gestion des immobilisations corporelles. Elle est composée de quatre groupes : i) le Groupe du contrôle du matériel et des stocks à Bagdad, à Koweït et à Erbil; ii) le Groupe de la réception et de l'inspection à Bagdad, à Koweït et à Erbil; iii) le Groupe des réclamations et du contrôle du matériel à Bagdad et à Koweït; iv) le Groupe de la cession du matériel à Bagdad.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

61. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources :

a) **Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources** : Création du Bureau, qui sera chargé de superviser les tâches liées aux achats, au soutien psychosocial, à la formation, à la gestion du matériel et des installations, ainsi qu'aux services médicaux. En outre, il est proposé de créer un poste de chef de la gestion des opérations et des ressources (P-5) pour superviser ces tâches et de transférer de l'ancien Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission un poste d'agent du Service mobile et quatre postes d'agent local;

b) **Section des ressources humaines** : Transfert de l'ensemble de la Section et de ses effectifs au Bureau du Chef de l'appui à la mission pour améliorer l'efficacité opérationnelle de la Section et en accord avec l'harmonisation accrue de la chaîne de responsabilisation;

c) **Groupe du soutien psychosocial** : Transfert d'un poste de spécialiste des questions de qualité de vie (administrateur recruté sur le plan national) à la Section des ressources humaines qui relèvera du Bureau du Chef de l'appui à la mission, afin de rationaliser la répartition des fonctions liées aux questions de qualité de vie dans les missions en les plaçant sous la responsabilité de la composante ressources humaines.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement et services

Tableau 13

Effectifs nécessaires : Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>	Total (personnel recruté sur le plan	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>
--	---	---	---	--

									Service mobile/ Service de sécurité		Services généraux	internationa- l)	Adminis- trateurs		Agents locaux	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel							
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d’approvisionnement et des services																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	2	–	4
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	2	–	4
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion centralisée des stocks																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	9	–	10	2	26	–	38
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	–	–	1	9	–	10	2	26	–	38
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du génie																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	–	33	–	38
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	–	33	–	38
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du transport de surface																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	–	–	1	6	–	7	–	47	–	54
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7	–	7	–	49	–	56
Variation	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	1	–	–	–	2	–	2
Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	1	1	3	14	–	17	1	18	–	36
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	1	1	3	14	–	17	1	18	–	36
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des technologies géospatiales, de l’informatique et des télécommunications																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	1	2	–	3	11	–	14	3	29	–	46
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	1	2	–	3	11	–	14	3	28	–	45
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Total : gestion de la chaîne d’approvisionnement et des services																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	5	6	1	13	42	55	–	6	155	–	216

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	4	6	1	12	43	55	–	6	156	–	217
Variation	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	1	–	–	–	1	–	1

62. Les unités administratives suivantes rendent compte au Chef de la chaîne d'approvisionnement et des services :

a) Le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services : le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services assure la direction générale des procédures d'achat, d'entreposage, de distribution, de gestion et de prestation de services afin de simplifier la passation des marchés et la prestation de services;

b) La Section de la gestion centralisée des stocks, qui est responsable de l'achat de fournitures générales, de la gestion des contrats relatifs aux services de sécurité, aux services médicaux et aux services d'information; de la gestion des approvisionnements essentiels et du carburant; de l'établissement de prévisions sur les besoins d'approvisionnement et de services d'appui; de l'établissement du budget et des demandes d'achat, de la constitution et de la gestion des stocks de fournitures et de matériel en vue de leur distribution; de la gestion des contrats à court et à long terme concernant les approvisionnements essentiels, les services de sécurité et les services d'information; du regroupement des entrepôts spécialisés dans un entrepôt central, avec de petits dépôts régionaux situés à proximité des zones d'opérations de la Mission, et de la gestion centralisée des biens et des produits de base; et de la gestion de l'approvisionnement en carburant pour les véhicules et les groupes électrogènes;

c) La Section du génie, qui est responsable de l'efficacité de la planification, de la gestion, de la rénovation, de l'entretien et de l'exploitation des locaux, y compris les projets liés aux travaux de construction;

d) La Section du transport de surface, qui est chargée de fournir du matériel et des services de transport terrestre à l'ensemble des membres du personnel et des contingents sur tous les sites de la MANUI, ainsi qu'à l'équipe de pays des Nations Unies moyennant remboursement des coûts;

e) La Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes, qui est chargée de planifier et de gérer les opérations aériennes et le contrôle des mouvements de la Mission. Elle comprend le Centre de coordination des mouvements et le Groupe de l'appui technique, du budget et de l'administration, tous deux situés à la Base de soutien de proximité de la Mission à l'aéroport international de Bagdad. Elle maintient des bureaux de liaison au quartier général dans le centre de Bagdad et dans les bureaux d'Erbil et de Koweït;

f) La Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, qui est chargée de la planification, de l'installation et de l'entretien de l'ensemble des infrastructures et systèmes d'information géospatiale, d'informatique et de télécommunications dans la zone de la Mission.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

63. En 2018, il est proposé d'apporter les changements suivants aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services :

a) **Section du transport de surface** : Reclassement d'un poste de chef des transports (P-4) en poste de fonctionnaire des transports (agent du Service mobile) dont le titulaire sera chargé de gérer la Section compte tenu de la réduction du parc automobile de la Mission, suite à la comptabilisation en pertes et au transfert de véhicules ainsi qu'à la non-acquisition de véhicules supplémentaires et au non-remplacement, depuis 2013, du parc automobile vieillissant de la Mission, et des besoins accrus de supervision de l'entretien spécialisé des véhicules et de l'évolution des pratiques de gestion des transports; création de deux postes de chauffeur (agent local) pour faire face au nombre accru de déplacements à Erbil résultant de la progression de la Mission dans la province de Ninive (Mossoul) et les parties du Kurdistan iraquien qui ont été libérées. Le reclassement proposé ne devrait pas nuire à l'exécution des programmes par les services concernés;

b) **Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications** : Suppression d'un poste d'assistant informaticien (agent local) qui est vacant depuis deux ans; il a été en outre établi que les fonctions correspondant à ce poste deviendront caduques.

5. Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 14

Effectifs nécessaires : Bureau d'appui commun de Koweït

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan interna- tional)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Adminis- trateurs	Agents locaux		
Section des ressources humaines																
Effectif approuvé pour 2017	—	—	—	—	—	1	1	—	2	1	—	3	—	11	—	14
Effectif proposé pour 2018	—	—	—	—	—	1	1	—	2	1	—	3	—	11	—	14
Variation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des finances																
Effectif approuvé pour 2017	—	—	—	—	—	1	—	—	1	5	—	6	—	10	—	16
Effectif proposé pour 2018	—	—	—	—	—	1	—	—	1	5	—	6	—	10	—	16
Variation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2017	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	2	—	3

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total : Bureau d'appui commun de Koweït																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	2	1	–	3	7	–	10	–	23	–	33
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	2	1	–	3	7	–	10	–	23	–	33
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

64. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera d'être financé par la MANUI et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), les deux missions étant comptables des résultats du Bureau. Les ressources dont dispose le Bureau sont fonction du nombre de clients (personnel international et national et agents en tenue) qui reçoivent son appui. Le Comité directeur, composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUI et de la MANUA et de représentants du Département de l'appui aux missions, et l'équipe de gestion du Bureau d'appui commun de Koweït sont chargés de veiller à ce que le Bureau fournisse des services de grande qualité dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages qui relèvent de ses attributions.

65. Le Bureau d'appui commun de Koweït s'est vu déléguer de nouveaux pouvoirs concernant la prestation de services d'appui en matière de gestion des finances et des ressources humaines au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale dont le siège est à Achgabat. Il a également été chargé de fournir un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en 2017.

66. Le Bureau, qui était doté en 2017 d'un effectif de 33 postes financés par la MANUI et de 39 postes financés par la MANUA, a la double responsabilité de fournir un appui administratif à la fois à la MANUA et à la MANUI dans les domaines des ressources humaines, des finances et des voyages. En plus de financer les effectifs du Bureau, la MANUA et la MANUI participent également aux frais de fonctionnement du Bureau qui occupe des locaux gérés par la MANUI.

67. La MANUA et la MANUI financent toutes deux des postes au Bureau d'appui commun. Le tableau 15 ci-dessous contient des informations sur les postes qu'elles ont financés au profit du Bureau en 2017 et ceux qu'elles proposent de financer pour 2018.

Tableau 15
Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA et la MANUI

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (pourcentage)</i>
Effectif approuvé pour 2017				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
Total	29	43	72	100
Effectif proposé pour 2018				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
Total	29	43	72	100
Variation	–	–	–	–

IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 16
Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>2016-2017</i>			<i>Montants nécessaires pour 2018</i>		<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses^a</i>	<i>Variation</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Total</i>		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–
2. Contingents	16 275,2	15 289,4	(985,8)	8 261,4	–	8 287,0	(25,6)
3. Police civile	–	–	–	–	–	–	–
Total (catégorie I)	16 275,2	15 289,4	(985,8)	8 261,4	–	8 287,0	(25,6)
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	121 735,7	122 703,2	967,5	58 798,2	–	60 613,4	(1 815,2)
2. Personnel recruté sur le plan national	40 517,4	43 418,0	2 900,6	20 694,4	–	20 657,0	37,4
Total (catégorie II)	162 253,1	166 121,2	3 868,1	79 492,6	–	81 270,4	(1 777,8)
III. Dépenses opérationnelles							
1. Consultants	443,7	606,8	163,1	299,7	–	200,0	99,7
2. Voyages	2 927,1	2 866,1	(61,0)	1 390,9	–	1 469,7	(78,8)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses ^a	Variation	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
3. Installations et infrastructures	16 672,5	13 560,0	(3 112,5)	7 489,9	—	8 963,4	(1 473,5)
4. Transports terrestres	2 095,5	1 563,1	(532,4)	860,4	—	966,9	(106,5)
5. Transports aériens	13 376,7	11 361,7	(2 015,0)	4 393,4	—	5 971,0	(1 577,6)
6. Communications	10 567,0	6 455,6	(4 111,4)	3 976,6	—	5 133,1	(1 156,5)
7. Informatique	3 828,5	6 571,8	2 743,3	2 083,0	—	1 920,5	162,5
8. Santé	892,8	242,7	(650,1)	387,1	—	508,8	(121,7)
9. Fournitures, services et matériel divers	6 636,0	8 065,6	1 429,6	2 406,2	—	2 854,4	(448,2)
Total (catégorie III)	57 439,8	51 293,4	(6 146,4)	23 287,2	—	27 987,8	(4 700,6)
Total	235 968,1	232 704,0	(3 264,1)	111 041,2	—	117 545,2	(6 504,0)

^a Dépenses effectives au 31 août 2017 et prévisions pour le reste de 2017.

A. Contingents

	Crédits ouverts 2016-2017	Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017	Variation	Total des ressources nécessaires pour 2018	Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
Contingents	16 275,2	15 298,4	(976,8)	8 261,4	8 287,0	(25,6)

68. Le montant de 8 261 400 dollars servira à financer les dépenses liées au déploiement de 245 militaires, compte tenu du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (estimé à 4 095 700 dollars), des frais de voyage (912 900 dollars), des indemnités de permission et indemnités journalières (190 300 dollars), des indemnités en cas de décès et pensions d'invalidité (98 000 dollars) et des rations (2 424 300 dollars), ainsi que le remboursement aux gouvernements du coût du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur) fourni dans le cadre d'un contrat de location avec services, conformément aux mémorandums d'accord conclus (8 300 dollars) et le coût du transport par avion du matériel appartenant aux contingents (y compris déploiement), du fret et des bagages non accompagnés, selon les clauses du contrat correspondant (531 900 dollars). Un taux de vacance de postes de 1 % a été retenu aux fins du calcul des prévisions de dépenses pour 2018.

69. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement imputable à la diminution des dépenses prévues au titre des rations due au fait qu'un taux de déploiement tardif de 1 % a été utilisé dans les prévisions pour 2018, ce qui n'avait pas été le cas en 2017.

70. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la baisse des prix des billets d'avion pour le déploiement, la rotation et le rapatriement ainsi que par la diminution des dépenses au titre du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents.

B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Personnel recruté sur le plan international	121 735,7	122 703,2	967,5	58 798,2	60 613,4	(1 815,2)

71. Le montant de 58 798 200 dollars doit permettre de couvrir les traitements (28 936 900 dollars) et les dépenses communes de personnel (25 986 100 dollars) pour un effectif de 333 agents recrutés sur le plan international (144 P et 189 SM), ainsi que la prime de danger au taux établi de 1 600 dollars par personne et par mois pour 266 membres du personnel y ayant droit (3 875 200 dollars). Un taux de vacance de postes de 8 % a été retenu aux fins du calcul des prévisions de dépenses pour les postes reconduits pour 2018. En ce qui concerne les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % a été retenu.

72. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la proposition de réduction nette des effectifs et par les accords de partage des coûts proposés pour le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires au rang de Sous-Secrétaire général et 14 postes (2 P-4, 3 P-3 et 9 SM) au titre des dépenses de sécurité.

73. Le dépassement prévu en 2016-2017 est principalement imputable à un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions, soit 6,9 % en moyenne au lieu des 12 % prévus aux fins du budget.

74. Le montant prévu pour les traitements est calculé sur la base traitement mensuel moyen net du personnel recruté sur le plan international déployé dans tous les sites de la Mission. Le montant des ressources demandées pour les dépenses communes de personnel représente 89,7 % du montant net des traitements du personnel recruté sur le plan international.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Personnel recruté sur le plan national	40 517,4	43 418,0	2 900,6	20 694,4	20 657,0	37,4

75. Le montant de 20 694 400 dollars doit permettre de couvrir : les traitements (14 507 100 dollars) et dépenses communes de personnel (4 420 000 dollars) pour un effectif de 520 agents recrutés sur le plan national (118 administrateurs et 402 agents locaux); la prime de danger pour 327 membres du personnel, à raison de 585 dollars par personne par mois (1 692 300 dollars); ainsi que le coût estimatif des heures supplémentaires (75 000 dollars). Les prévisions de dépenses pour les postes reconduits en 2018 ont été calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 11 % pour les agents locaux. En ce qui concerne les postes qu'il est proposé de créer, on a appliqué un taux de vacance de 50 % pour les administrateurs et de 35 % pour les agents locaux.

76. Le dépassement prévu pour 2016-2017 tient principalement au montant plus élevé que prévu des traitements, des dépenses communes de personnel et de la

prime de danger, du fait que les taux de vacances de postes effectifs ont été inférieurs aux prévisions (7,8 % en moyenne contre 20 % prévus pour les administrateurs recrutés sur le plan national, et 7,2 % en moyenne contre 12 % prévus pour les agents locaux), ainsi qu'à l'augmentation des dépenses au titre des indemnités pour charges de famille.

77. Le montant prévu au titre des traitements a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables à l'Iraq aux administrateurs recrutés sur le plan national et aux agents locaux, qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2016. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux en poste au Koweït a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables au Koweït, qui ont pris effet le 1^{er} avril 2008.

78. Le montant des ressources demandées pour les dépenses communes de personnel représente 30,6 % du montant net des traitements du personnel recruté sur le plan national.

C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Consultants	443,7	606,8	163,1	299,7	200,0	99,7

79. Le montant demandé (299 700 dollars) servira à couvrir les services de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (45 300 dollars), ainsi que d'autres services techniques et spécialisés à l'appui des activités opérationnelles de la Mission, notamment celles relatives aux questions politiques et électorales (254 400 dollars).

80. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement due à l'augmentation des dépenses prévues au titre des services de consultants, qui s'explique par la nécessité de prendre en compte les activités de fond liées aux élections qui se tiendront en 2018 en Iraq.

81. Le dépassement prévu pour 2016-2017 est principalement imputable à la résolution [2367 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité de l'ONU, dans laquelle il demande une évaluation externe indépendante de la structure et des effectifs de la Mission, afin qu'elle et l'équipe de pays des Nations Unies en Iraq soient à même de s'acquitter des tâches qui leur ont été prescrites de la manière la plus appropriée et la plus efficace possible.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Voyages	2 927,1	2 866,1	(61,0)	1 390,9	1 469,7	(78,8)

82. Le montant demandé (1 390 900 dollars) couvrira les voyages effectués au titre de la formation (450 200 dollars) et d'autres activités (940 700 dollars).

83. Les crédits prévus pour les voyages effectués au titre d'activités autres que la formation serviront à financer des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, à savoir :

a) Les voyages dans la zone de la Mission, qui comprennent les voyages effectués par le personnel de la Mission pour mener des consultations avec des responsables gouvernementaux, des donateurs et des organisations non gouvernementales, et pour superviser les opérations de l'ONU dans les bureaux extérieurs et bureaux régionaux, les consultations politiques avec des entités locales et les missions d'évaluation de la situation des droits de l'homme;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission, qui comprennent les voyages effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour participer à diverses conférences de haut niveau à l'intérieur et à l'extérieur de la région avec différentes entités et à des réunions avec des homologues de haut niveau du Siège de l'ONU, et pour présenter des exposés au Conseil de sécurité.

84. Les crédits prévus pour les voyages effectués au titre d'activités de formation serviront à financer des déplacements à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), au Centre de services régional à Entebbe (Ouganda), à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban ou dans d'autres centres dispensant des formations dans les domaines administratifs.

85. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la diminution du nombre de voyages officiels, du fait de la disponibilité de davantage d'outils informatiques et de moyens de communication en interne et de leur utilisation plus fréquente.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Installations et infrastructures	16 672,5	13 560,0	(3 112,5)	7 489,9	8 963,4	(1 473,5)

86. Le montant de 7 489 900 dollars demandé au titre des installations et infrastructures doit permettre de couvrir les dépenses suivantes :

a) Des achats d'un montant estimé à 1 448 400 dollars, réparti entre les catégories suivantes : locaux et logements préfabriqués et matériel de réfrigération (160 000 dollars); matériel de génie (203 700 dollars); groupes électrogènes et matériel électrique (371 000 dollars); matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant (13 500 dollars); mobilier de bureau (321 800 dollars); matériel de bureau (5 000 dollars) et matériel de sécurité (373 400 dollars);

b) La location de locaux à Amman, Téhéran, Bassora, Mossoul ainsi que d'installations de conférences dans l'ensemble de la zone de la Mission (744 900 dollars);

c) Les services publics de distribution, y compris les services d'élimination des déchets (1 416 600 dollars);

d) Des services d'entretien divers pour les systèmes de télévision en circuit fermé, les systèmes de diffusion audio, les photocopieuses, les systèmes de contrôle de l'accès aux locaux, les services par satellites, les contrats de louage de services pour l'entretien des installations, des groupes électrogènes, de la plomberie, des circuits électriques, des systèmes de climatisation et de chauffage, des systèmes d'épuration de l'eau et de traitement des déchets et les services d'analyse de l'eau (1 821 700 dollars);

e) Les services et le personnel de sécurité, dont 22 gardes non armés fournis par une société privée au Koweït, pour un coût estimatif de 97 152 dollars par an,

16 gardes à Erbil, pour un coût estimatif de 79 680 dollars par an et des chiens détecteurs d'explosifs déployés sur trois sites différents, pour un coût estimatif de 121 600 dollars par an (541 700 dollars);

f) L'aménagement et la rénovation des installations, principalement pour renforcer la sécurité dans divers sites de la Mission à Bagdad, Erbil, Kirkouk et au Koweït (230 000 dollars);

g) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 1 096 000 litres de carburant, au prix de 0,77 dollar le litre à Erbil, de 0,65 dollar le litre dans le reste de l'Iraq et de 0,40 dollar le litre au Koweït (823 000 dollars);

h) Les dépenses diverses, y compris les articles de papeterie et fournitures de bureau (169 500 dollars), les pièces de rechange et fournitures diverses (116 100 dollars), les fournitures pour la défense des périmètres (105 000 dollars), et les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (73 000 dollars).

87. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement due à une réduction des coûts contractuels relatifs aux services de sécurité et d'entretien, et à la baisse des frais d'hébergement à Bassora, où le personnel recruté sur le plan international ne sera plus logé dans des hôtels mais dans le complexe du PNUD.

88. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 tient principalement à la sous-utilisation des crédits prévus au titre : a) des services d'entretien, du fait de la réduction des coûts contractuels; b) de la location de locaux, du fait que la Mission ne s'est pas rendue à Najaf pour des raisons de sécurité; c) des services de sécurité, du fait de la réduction des coûts contractuels; et d) des services d'aménagement et de rénovation, en raison du fait que la Mission a principalement utilisé le Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad pour assurer l'entretien du complexe de Bagdad.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Transports terrestres	2 095,5	1 563,1	(532,4)	860,4	966,9	(106,5)

89. Le montant de 860 400 dollars doit permettre de couvrir les dépenses prévues pour le parc automobile de la Mission, qui comprend 378 véhicules, dont 177 véhicules de transport de passagers (tous blindés, à l'exception de 22 véhicules) et 134 autres véhicules (véhicules 4 x 4 blindés pour la réserve opérationnelle, 13 camions et 12 véhicules de manutention, 4 ambulances, 3 fourgons, 6 véhicules à l'épreuve des mines RG-32 et 7 autocars de taille moyenne). Les prévisions de dépenses pour 2018 comprennent :

a) L'achat de véhicules et de matériel et d'outillage pour les ateliers (170 200 dollars);

b) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (33 000 dollars);

c) Les services de réparation et d'entretien des véhicules (143 400 dollars);

d) Les primes d'assurance responsabilité civile (27 300 dollars);

e) Les pièces de rechange (290 900 dollars);

f) Les carburants et lubrifiants, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 275 000 litres de carburant, au prix moyen de 0,28 dollar le litre (195 600 dollars);

90. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la baisse des dépenses au titre des carburants et lubrifiants, du fait que le recouvrement des coûts au titre des services fournis à l'équipe de pays des Nations Unies devrait être supérieur aux prévisions, et par des dépenses moins élevées au titre des réparations et de l'entretien.

91. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 tient principalement à des dépenses moindres que prévu au titre de l'achat des pièces de rechange, du fait des restrictions imposées sur les déplacements par voie terrestre en Iraq, et à une consommation de carburant inférieure aux prévisions en raison de la mise en place de services de partage de véhicule et des déplacements limités en Iraq, deux raisons liées aux conditions de sécurité.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Transports aériens	13 376,7	11 361,7	(2 015,0)	4 393,4	5 971,0	(1 577,6)

92. Le montant de 4 393 400 dollars servira à financer les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de deux avions, qui totaliseront 975 heures de vol selon les estimations. Il couvrira :

- a) Les services de transport aérien (8 200 dollars);
- b) Les redevances d'atterrissage et les frais de manutention au sol (190 100 dollars);
- c) Les indemnités de subsistance des équipages (11 700 dollars);
- d) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation de 583 363 litres de carburant d'aviation au prix de 0,98 dollar le litre (571 700 dollars);
- e) L'assurance responsabilité (16 600 dollars);
- f) La location et l'exploitation des appareils (3 595 100 dollars).

93. Lorsque les conditions de sécurité, qui sont déterminantes pour le choix des capacités aériennes de la MANUI, se sont améliorées en 2016, il a été décidé de remplacer deux avions d'affaires à hautes performances par un avion à turbopropulseur et un avion d'affaires à plus faibles performances, qui pourraient mener toutes les opérations d'appui aérien dont la Mission estime avoir besoin. Outre l'économie résultant de la location d'un appareil moins coûteux, des gains d'efficacité supplémentaires ont été inclus dans l'accord à long terme conclu avec un exploitant qui fournit et exploite les deux appareils déployés auprès de la Mission. Il est également proposé de ramener le nombre d'heures de vol estimé de 1 125 en 2017 à 975 en 2018.

94. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement due à la reconfiguration de la flotte aérienne de la Mission, qui a entraîné une réduction des dépenses d'exploitation de la flotte, et à la baisse du montant du contrat relatif aux carburants et lubrifiants.

95. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la reconfiguration de la flotte aérienne de la Mission en 2016,

qui a entraîné une réduction des coûts relatifs à la location et à l'exploitation des appareils.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Communications	10 567,0	6 455,6	(4 111,4)	3 976,6	5 133,1	(1 156,5)

96. Le montant de 3 976 600 dollars permettrait de couvrir :

a) L'achat et le remplacement de matériel radio, satellite, téléphonique et divers (1 050 800 dollars);

b) Les frais afférents à la communication par réseaux commerciaux, notamment la location d'un répéteur de satellite, la connexion à l'Internet, le réseau d'interconnexion à fibres optiques et les lignes louées en Iraq, la connexion Internet redondante via des microterminaux VSAT européens, les lignes de communication avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), la connexion avec Valence (Espagne), la téléphonie mobile, fixe ou par satellite, et le système de localisation de véhicules (2 024 300 dollars);

c) Le coût des services d'entretien du matériel et d'appui aux communications, notamment les frais de vidéo et de téléconférence, les services avancés de Cisco, la mise à niveau du gestionnaire d'appels et les contrats de licence y afférents, les services de techniciens locaux, les services de câblage pour le réseau à fibres optiques, les services avancés de Motorola et les frais de réseau filaire et sans fil de téléphonie (460 600 dollars);

d) Les fournitures et les pièces de rechange (231 700 dollars);

e) L'achat de matériel d'information (16 300 dollars);

f) Les services d'information, y compris les services d'impression et de reproduction et les fournitures (137 700 dollars);

g) Les abonnements aux médias locaux et internationaux (55 200 dollars).

97. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement due à la diminution des dépenses au titre : a) de l'achat de matériel, dans la mesure où le stock de 2017 était suffisant; b) des communications par réseaux commerciaux du fait de la baisse des frais de location du répéteur de satellite et des frais de connexion à Internet; et c) des services d'entretien du matériel et d'appui aux communications, en raison de la baisse des coûts contractuels.

98. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la réduction des dépenses au titre de l'achat de matériel de communication et des redevances pour les communications par réseaux commerciaux, ainsi que par le fait qu'aucun service Internet n'a été fourni à Dahouk et à Najaf dans la mesure où la Mission ne s'y est pas implantée pour des raisons de sécurité.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Informatique	3 828,5	6 571,8	2 743,3	2 083,0	1 920,5	162,5

99. Le montant de 2 083 000 dollars doit permettre de couvrir :

- a) Le remplacement d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables, de moniteurs, de serveurs, de commutateurs et de routeurs de réseau, de pare-feux de réseau et de matériel divers (637 900 dollars);
- b) L'achat de licences d'utilisation et la maintenance de divers logiciels et le soutien technique y relatif (239 000 dollars);
- c) Les services centraux d'appui informatique et de stockage des données (700 600 dollars);
- d) L'entretien et la réparation du matériel informatique (314 700 dollars);
- e) Les fournitures et les pièces de rechange (190 800 dollars).

100. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 est principalement due à des dépenses supérieures aux prévisions pour le remplacement de matériel, la majorité des appareils ayant atteint la fin de leur durée de vie utile, et pour l'entretien et la réparation du matériel existant, en raison de son utilisation prolongée.

101. Le dépassement prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses au titre : a) de l'achat de matériel informatique supplémentaire, du fait qu'il a fallu remplacer davantage d'ordinateurs portables et de dispositifs de stockage que prévu; b) des services informatiques, compte tenu de leur centralisation qui a nécessité de nouveaux câblages et la mise à niveau d'autres infrastructures informatiques et de communication, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires aux différentes étapes de leur mise en service, et l'achat de nouveaux ordinateurs portables et dispositifs de stockage au siège à Bagdad; et c) de frais supplémentaires liés à la maintenance et à la réparation du matériel informatique.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Santé	892,8	242,7	(650,1)	387,1	508,8	(121,7)

102. Le montant de 387 100 dollars doit permettre de couvrir le coût des services médicaux pour le personnel de la Mission déployé dans tous les sites en Iraq, notamment les évacuations sanitaires et les hospitalisations de personnel militaire dans des hôpitaux n'appartenant pas à la Mission (216 400 dollars) ainsi que l'achat de fournitures médicales (170 700 dollars).

103. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par l'annulation de l'achat prévu de matériel, et par des dépenses moindres que prévu au titre des fournitures et services médicaux.

104. Le solde inutilisé prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par un nombre d'évacuations sanitaires inférieur aux prévisions et par l'existence de stocks de fournitures médicales suffisants récupérés de 2017.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
Fournitures, services	6 636,0	8 065,6	1 429,6	2 406,2	2 854,4	(448,2)

<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2016-2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
et matériel divers					

105. Le montant de 2 406 200 dollars doit permettre de couvrir :

- a) Les frais de détente et de loisirs des groupes de gardes des Nations Unies et du personnel civil (64 400 dollars);
- b) Le coût des uniformes d'agents de sécurité et des accessoires d'uniforme de 245 gardes des Nations Unies (fret compris) (40 500 dollars);
- c) Le coût des honoraires, des fournitures et des services liés aux activités de formation (292 100 dollars);
- d) Le coût d'autres services, tels que le nettoyage et le gardiennage des locaux, la blanchisserie, le ramassage des ordures (1 547 500 dollars);
- e) Les dépenses de représentation (45 000 dollars); les frais d'assurance générale (45 000 dollars); les frais bancaires (55 000 dollars); les demandes de règlement diverses (8 000 dollars); les coûts de fret et coûts apparentés (102 600 dollars); et le coût des rations (206 100 dollars).

106. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la réduction du coût contractuel des rations et par le recouvrement intégral des coûts pour les services fournis à l'équipe de pays des Nations Unies.

107. Le dépassement prévu pour 2016-2017 tient principalement à l'augmentation des frais de nettoyage et de ramassage des ordures ménagères pour l'important complexe situé dans la zone internationale de Bagdad, compte tenu de la construction des nouveaux appartements financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad.

V. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré du siège à Bagdad

108. Le Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad a été créé pour la construction, à Bagdad, d'un complexe intégré qui accueillerait tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant en Iraq.

109. Le 31 mars 2010, le Fonds d'affectation spéciale a reçu 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien et 760 644 dollars de la part des Gouvernements de la Grèce, de l'Italie, du Luxembourg, de la Pologne, de la République tchèque et de la Suède à la suite du transfert au nouveau Fonds de leurs contributions à l'ancien Fonds d'affectation spéciale d'appui à l'entité spécialement chargée d'assurer la sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq. Le 7 juin 2011, le Fonds a reçu une nouvelle contribution de 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien, ce qui porte la somme totale reçue par le Fonds à 50 760 644 dollars.

110. Au 31 juillet 2017, 47 105 706 dollars avaient été alloués au Fonds d'affectation spéciale, dont 19 143 175 dollars avaient été dépensés pour différents projets de rénovation ou de construction, et 13 401 649 dollars « préengagés », ce qui laisse un budget non utilisé de 14 560 882 dollars.

111. Les projets du Fonds d'affectation spéciale qui sont en cours ou en sont au stade final de la passation de marchés concernent la construction et l'aménagement des bâtiments A et B, de 79 appartements chacun (8 172 131 dollars); la construction et l'aménagement du bâtiment C, immeuble de trois étages comprenant 116 appartements (13 061 777 dollars); la mise à niveau des réseaux de communication et des réseaux informatiques (1 021 333 dollars); et la remise en état de tous les bâtiments existants et les travaux d'aménagement des abords et des espaces verts (1 598 015 dollars). Les projets qui sont au stade de la conception comprennent la construction d'un bâtiment administratif de quatre étages (10 400 000 dollars); la mise à niveau des infrastructures collectives (650 000 dollars); la modernisation des dispositifs d'alarme en cas d'incendie et de lutte contre les incendies (378 275 dollars); la rénovation de l'atelier de mécanique (180 000 dollars); et la rénovation du bâtiment administratif principal (695 000 dollars), tous situés à Bagdad.

VI. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/71/595](#))

Le Comité consultatif souligne néanmoins que la présentation des indicateurs de succès pour certaines missions doit être affinée. À titre d'exemple, l'un des indicateurs de succès concernant le Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie prévoit notamment le renforcement de la participation des représentants du Gouvernement syrien et de l'ensemble des groupes d'opposition syriens. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que « l'ensemble des groupes » n'englobait pas certains groupes inscrits par le Conseil de sécurité sur sa liste des entités terroristes. Par ailleurs, deux des indicateurs de succès concernant la MANUI étaient libellés comme suit : « Nombre de lois adoptées par le Conseil des représentants aux fins de l'application des principales dispositions de la Constitution » et « Adoption des lois et du cadre réglementaire nécessaires à la conduite d'élections », et un indicateur relatif à la MANUA était intitulé « Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire portant sur la protection des civils dans les conflits armés », autant d'activités qui relèvent de la responsabilité des autorités de l'État. En outre, l'une des réalisations escomptées concernant le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud était « Consolidation de la paix et de la stabilité au Soudan et au Soudan du Sud ». Le Comité compte que le Bureau

Les indicateurs ont été modifiés de façon à mieux rendre compte des résultats que la MANUI peut raisonnablement obtenir et des activités dont elle sera tenue comptable en 2018 : l'indicateur « Nombre de lois adoptées par le Conseil des représentants aux fins de l'application des principales dispositions de la Constitution » a été modifié comme suit : « Nombre d'activités de sensibilisation favorisant l'adoption de mesures législatives prioritaires »; l'indicateur « Nombre d'institutions gouvernementales ou indépendantes créées ou rétablies en application de la Constitution » a été remplacé par « Nombre d'activités de sensibilisation favorisant des relations efficaces entre le Gouvernement fédéral et les autorités provinciales »; et l'indicateur « Adoption des lois et du cadre réglementaire nécessaires à la conduite d'élections » a quant à lui été remplacé par « Modification du cadre juridique régissant le processus électoral conformément aux dispositions contenues dans la Constitution iraquienne et fourniture de conseils techniques aux commissions concernées du Conseil des représentants, du Conseil des ministres et de la Haute Commission électorale indépendante sur les modifications à apporter aux lois et règlements pertinents pour organiser des élections ».

précisera le libellé de la réalisation escomptée pour mieux rendre compte de son mandat. De plus, l'une des réalisations escomptées concernant la MANUL était intitulée « Adoption d'une constitution conforme aux normes internationales minimales ». **Le Comité consultatif reste d'avis que certaines réalisations escomptées et les indicateurs de succès correspondants pourraient être améliorés pour une meilleure adéquation avec les résultats que les différentes missions peuvent raisonnablement obtenir et les activités pour lesquelles on pourra leur demander des comptes au cours de l'exercice concerné (A/69/628, par. 35 et A/70/7/Add.10, par. 47) (par. 45).**

Le Comité consultatif observe que l'annexe VIII du rapport fournit des informations sur l'appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par le pays hôte. Il souligne toutefois que cette information ne contient aucune estimation de la valeur de l'aide en question. Le Comité ayant demandé des précisions, on lui a fourni l'estimation annuelle des contributions des pays hôtes (voir A/71/595, annexe IV). Le Comité est d'avis que les projets de budget des missions politiques spéciales devraient également faire état des contributions en nature émanant de gouvernements et d'autres entités des Nations Unies. Il a par exemple été informé, après avoir demandé des précisions, que, dans tous les aéroports en Iraq et au Koweït, la MANUI était exemptée des redevances aéroportuaires d'embarquement et de débarquement. **Le Comité compte que des informations détaillées sur les contributions en nature provenant des pays hôtes seront incluses dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales. Pour ce qui est des services et matériels, le Comité ne doute pas que les renseignements utiles fournis par d'autres entités des Nations Unies figureront dans les prochains projets de budget et rapports sur l'exécution du budget des missions politiques spéciales, et que les informations correspondantes, notamment quant aux recettes, seront incluses dans les rapports des entités fournissant ces services ou matériels (par. 47).**

Les contributions en nature restent globalement les mêmes en 2017 et devraient se maintenir au même niveau en 2018. Elles continuent d'être examinées.

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/595/Add.5)

Ayant demandé des précisions sur la proposition de supprimer 11 postes soumis à recrutement national (2 AN et 9 AL), le Comité consultatif a été informé que la MANUI avait pour politique de conserver le

En 2018, il est proposé de remplacer un poste d'agent du Service mobile dans le Groupe conjoint de l'analyse par un poste d'agent local.

personnel recruté sur le plan national et de ne supprimer que les postes dont les fonctions ne devaient plus être assurées. **Le Comité consultatif recommande à nouveau que le Secrétaire général redouble d'efforts pour renforcer la composante personnel recruté sur le plan national de la Mission, lorsque c'est possible, en convertissant des postes de fonctionnaire recruté sur le plan international en postes de fonctionnaire recruté sur le plan national, compte tenu de la disponibilité de personnel qualifié sur le marché du travail local (voir aussi A/70/7/Add.15, par. 19) (par. 18).**

Le Secrétaire général indique que le Bureau de la gestion de l'approvisionnement et des services comprend la Section de la gestion centralisée des stocks, à la suite d'une fusion avec la Section de la gestion des acquisitions, visant à regrouper les opérations de planification, d'acquisition des approvisionnements et articles essentiels, de stockage, d'inventaire et de gestion des biens. Il indique également que le Département de l'appui aux missions examine actuellement les informations concernant les gains d'efficacité réalisés par le regroupement et les enseignements à en tirer (A/71/365/Add.5, annexe I et A/70/7/Add.15, par. 20 et 21). **Le Comité consultatif demande à nouveau que des informations sur les gains d'efficacité et enseignements tirés de cette fusion figurent dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la MANUI (voir A/70/7/Add.15, par. 21). Le Comité a demandé un organigramme du Bureau de la gestion de l'approvisionnement et des services indiquant les effectifs et les responsabilités et liens hiérarchiques des divers lieux d'affectation mais ne l'a pas reçu. Il ne doute pas que ces informations seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport (par. 20).**

L'information demandée figure dans l'annexe au présent rapport, dans les organigrammes B (Appui aux missions) et C (Bureau d'appui commun de Koweït).

Rapport du Comité des commissaires aux comptes (Volume I) (A/72/5 (Vol. I) et A/72/5 (Vol. I)/Corr. 1)

Le Comité recommande que la MANUA et la MANUI établissent leurs budgets de formation sur la base d'une analyse des besoins en la matière et veillent à ce que la formation soit dûment suivie (chap. II, par. 328).

La MANUI a procédé à une évaluation complète des besoins de formation en mai 2015. Les résultats de cette évaluation ont été pris en considération pour la planification et l'établissement du budget de formation de 2016. Un atelier d'une demi-journée sur l'établissement et le suivi des budgets de formation s'est tenu le 30 septembre 2016. Il a été suivi par des réunions d'évaluation avec les chefs de section le 22 novembre 2016 et les 26 janvier et 29 mars 2017. La prochaine évaluation doit avoir lieu novembre 2017. Les dépenses budgétaires y seront évaluées conformément au budget de formation approuvé de la MANUI et aux directives de la Mission pour 2017.

Le Comité recommande que la MANUI renforce ses mécanismes de contrôle interne de la gestion des armes et des munitions (chap. II, par. 346).

La MANUI a renforcé ses mécanismes de contrôle interne afin de garantir le décompte matériel des armes et des munitions. Des responsables chargés d'assurer la garde de ces armes, ainsi que leurs suppléants, ont été désignés dans tout le pays. Un inventaire quotidien et mensuel des armes et des munitions a été institué. Les mesures de sécurité concernant les dépôts d'armes de la Mission, de même que les procédures d'accès à ces arsenaux, ont été sensiblement renforcées.

Il est pris note de cette recommandation. Toutefois, la pratique actuelle de la gestion du matériel et des stocks, qui consiste à mener des inspections conjointes avec le personnel d'appui à la Mission et contrôler l'accès aux armes et aux munitions, s'est révélée efficace. Aucune disparition d'arme ou de munition n'a été signalée depuis la mise en place de ces mesures.

Il recommande en outre que la MANUI adopte les Directives techniques internationales sur les munitions relatives à la gestion des stocks de munitions et d'armes (chap. II, par. 347).

Les Directives techniques internationales sur les munitions ont été adoptées dans le cadre des procédures opérationnelles permanentes appliquées à la gestion des armes et des munitions.

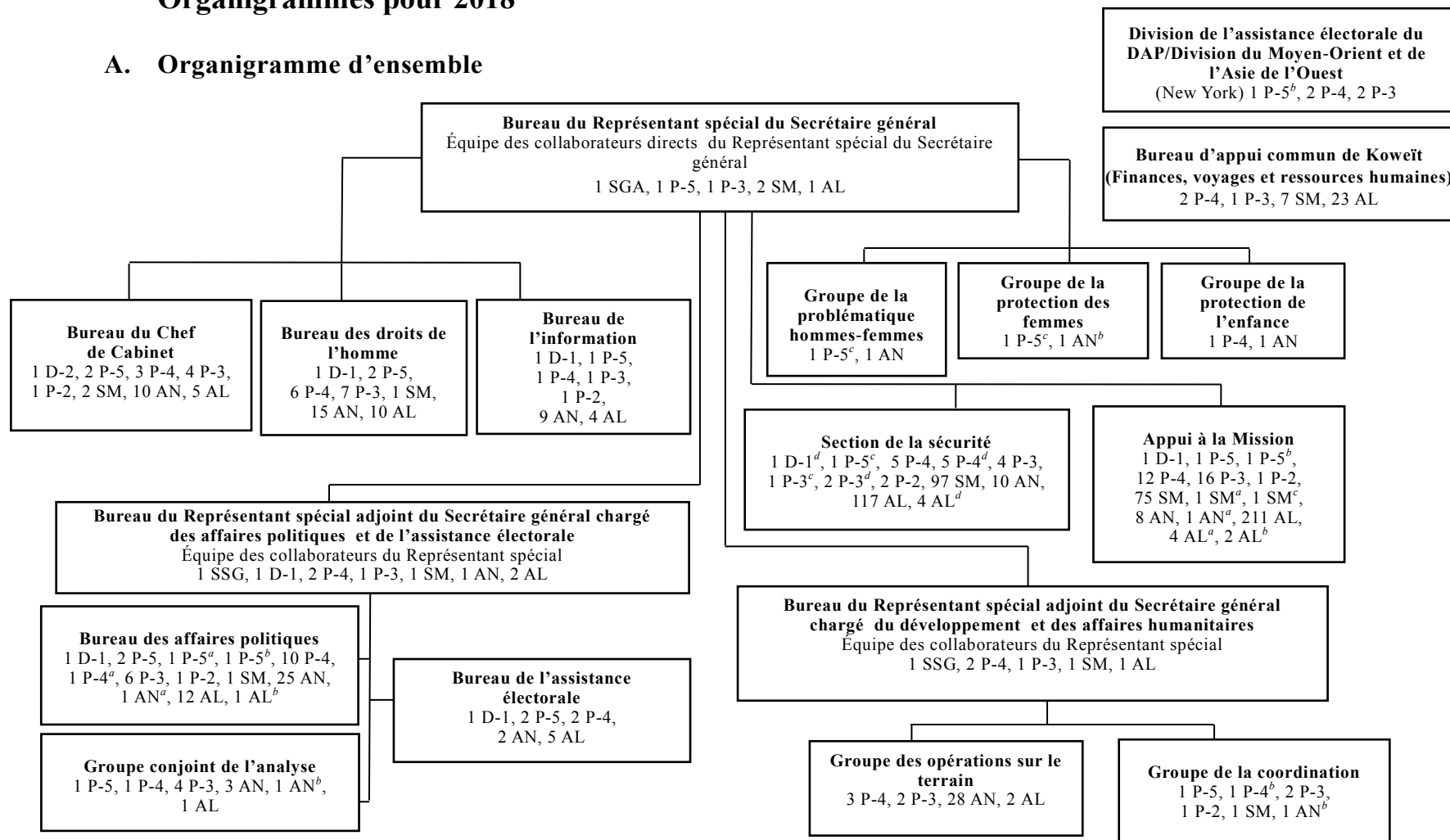
Le Comité recommande que l'Administration envisage de transférer toutes les fonctions liées à la MANUA et à la MANUI au Bureau d'appui commun de Koweït dans un délai raisonnable (chap. II, par. 353).

Le Bureau d'appui commun de Koweït a été créé pour exécuter les tâches d'appui administratif dans les domaines de la gestion financière et des ressources humaines. Les unités de la MANUI basées à Koweït sont la Section des achats, la Section du transport de surface, la Section de l'informatique et des communications (qui dépend de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications), la Section de la sécurité, la Section de la gestion centralisée des stocks et la Section du génie. La Section des achats effectue des achats à Koweït pour l'Iraq; la Section de l'informatique et des communications gère l'espace de stockage de secours de la Mission; la Section de la gestion centralisée des stocks de la Mission stocke les biens de la Mission avant qu'ils soient expédiés en Iraq; et les Sections de la sécurité, des transports de surface et du génie fournissent les services nécessaires pour assurer la sécurité, l'entretien et la gestion du complexe. Koweït sert également de centre où la Mission pourrait s'installer facilement si sa sécurité était menacée.

Annexe

Organigrammes pour 2018

A. Organigramme d'ensemble



Abréviations : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; DPA DAP = Département des affaires politiques; SGA = secrétaire général adjoint; SM = agent du Service mobile; SSG = sous-secrétaire général.

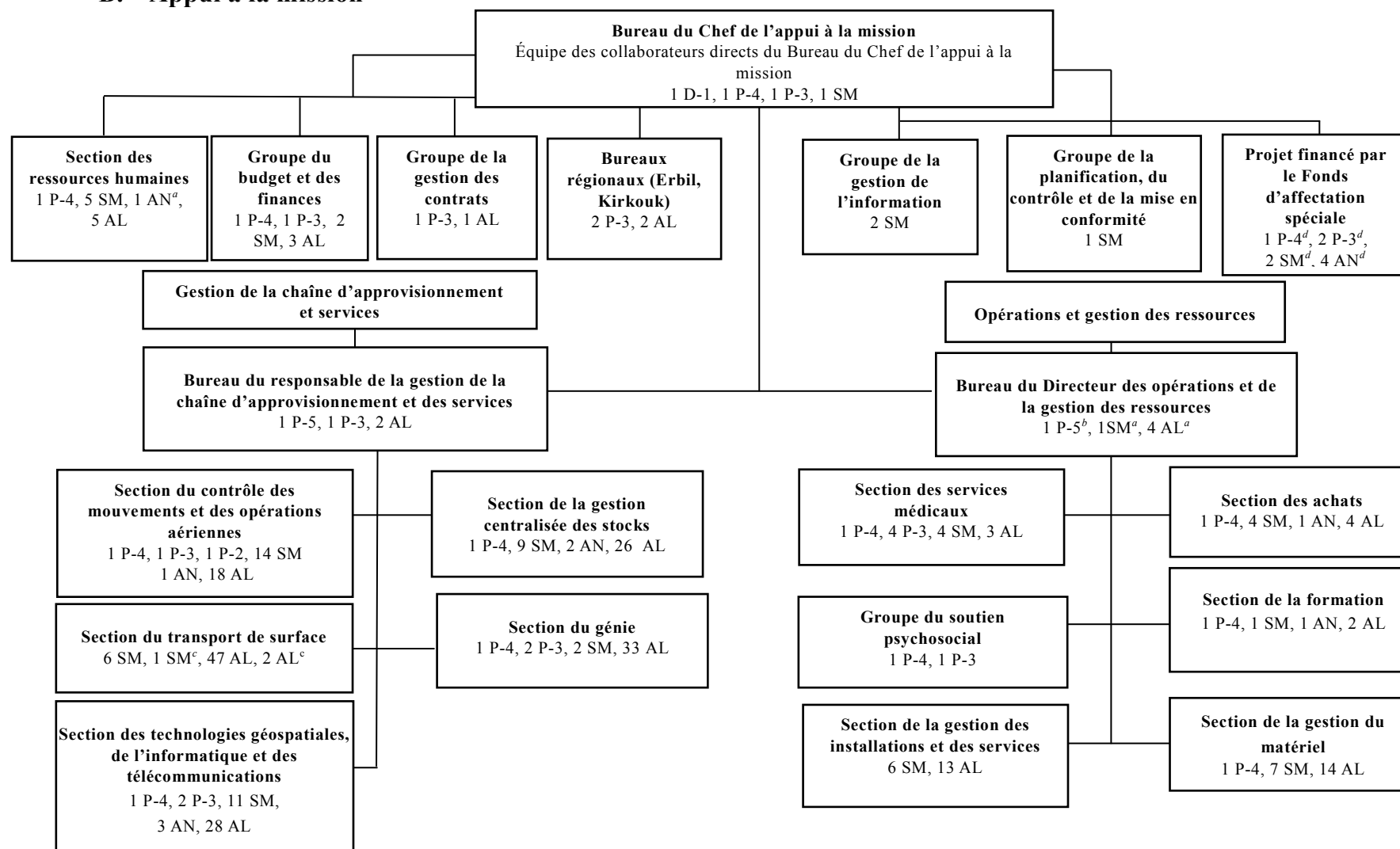
^a Transfert.

^b Création.

^c Reclassement.

^d Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad.

B. Appui à la mission



Abréviations : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SGA = secrétaire général adjoint; SM = agent du Service mobile; SSG = sous-secrétaire général.

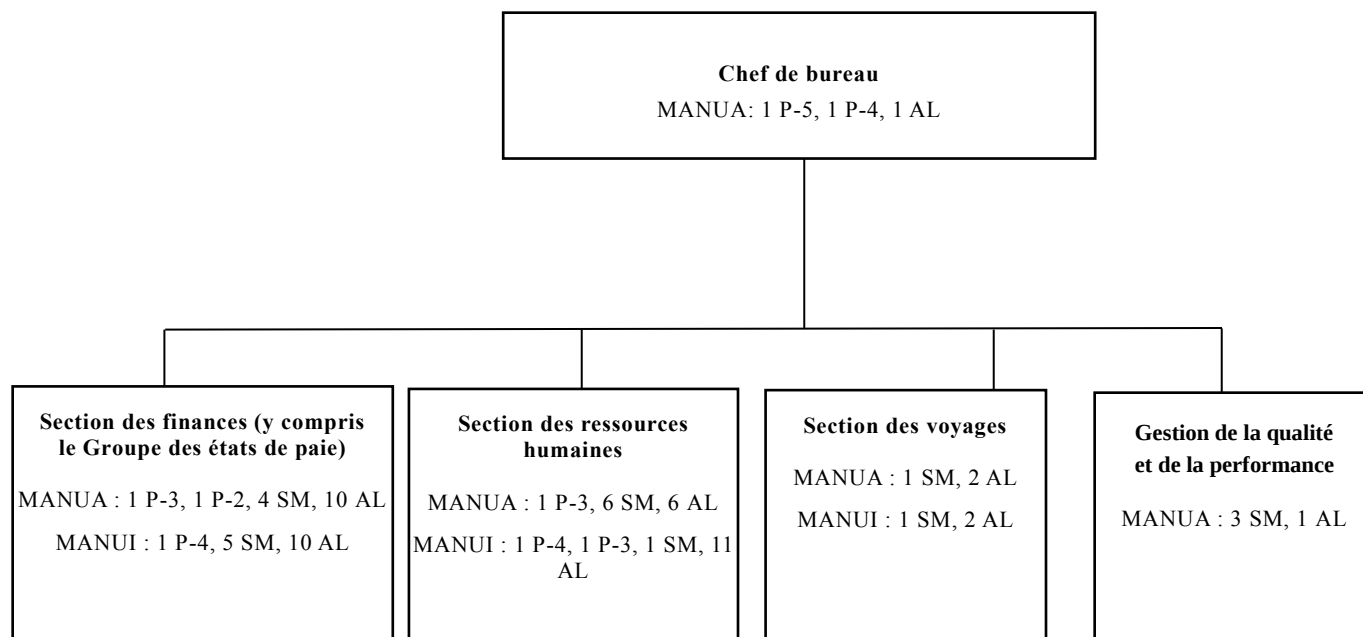
^a Transfert.

^b Création.

^c Reclassement.

^d Fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe des Nations Unies à Bagdad.

C. Bureau d'appui¹



¹ Organigramme combiné détaillant les postes de la MANUA et de la MANUI qui composent le Bureau d'appui commun de Koweït.